

**UNIVERSITE DE ROUEN
ECOLE DOCTORALE ROUENNAISE
DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

FORMATION DOCTORALE DE SCIENCES DU LANGAGE

DEA

Sciences du langage et de la communication (Option FLE)

Florent D U R E L

Professeur vacataire de FLE

***Développement et francophonie :
une approche conceptuelle***

***Entwicklung und Francophonie :
Konzepterörterung***

61 pages / Seiten
+ Annexes / Anhänge

1996

DIRECTEUR DE RECHERCHE :
M. LE PROFESSEUR JACQUES C O R T E S

EQUIPE D'ACCUEIL : URA CNRS 1164

MES REMERCIEMENTS

vont

à Monsieur Bernard GARDIN,
Professeur de l'Université de Rouen,
Responsable des études doctorales au
Département des Sciences du Langage et de la Communication (DESCILAC),

à mon Directeur de recherche, Monsieur Jacques CORTES,
Professeur de l'Université de Rouen, dont certaines
convictions m'ont utilement guidé dans l'incertitude de mes intuitions,

à Monsieur Claude CAITUCOLI,
Professeur de l'Université de Rouen,
Codirecteur des études au DESCILAC,

pour leurs enseignements et leurs conseils méthodologiques.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
PREMIERE PARTIE <i>FONDEMENTS DE LA RECHERCHE</i>	6
DEUXIEME PARTIE <i>CONSTITUTION DU CORPUS</i>	19
TROISIEME PARTIE <i>LA THEORIE ET LE TERRAIN</i>	32
QUATRIEME PARTIE <i>CONCLUSION GENERALE</i>	48
BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXES	62
TABLE DES MATIERES	69

AVANT-PROPOS

Ad augusta per angusta.

En mai 1995, dans le cadre de l'UV de Maîtrise FLE H 475 intitulée « anthropologie culturelle de la France » (Université de Rouen), j'ai eu l'occasion de préparer une synthèse de lecture autour des ouvrages de Robert Chaudenson, 1989 / *Vers une révolution francophone ?* d'une part, et de Michel Guillou, *Francophonie / Nouvel enjeu mondial*, d'autre part.

Si l'objet de ce petit travail avait été à ce moment de montrer dans quelle mesure les vues et la nature des propos des deux chercheurs diffèrent et souvent s'opposent, j'avais toutefois pu reconnaître que chacun, finalement, prétend poser à sa manière la double problématique d'une francophonie menacée et du rôle nouveau qu'elle peut encore être appelée à tenir au service du développement. En tout état de cause, il m'apparaissait clairement, en étudiant certaines de leurs propositions et conceptions, qu'un appel non seulement en direction de la communauté scientifique, en particulier des sociolinguistes et des théoriciens du développement, mais aussi non scientifique était lancé dans le but de réaffirmer dans toute sa pertinence la nécessité des recherches autour de la francophonie et de ses thèmes corollaires.

C'est cet appel qu'on essaiera dans les pages qui suivent de justifier et d'explicitier. Naturellement, le rapport-projet de DEA, pour offrir l'opportunité d'une relative et néanmoins indispensable liberté dans la conduite de la recherche, n'en doit pas moins conserver, dans sa réalisation, les caractéristiques d'une figure imposée. On devra donc y poser dès l'entrée une question qu'on

inscrira le plus précisément possible dans le ou les champs disciplinaires au sein du ou desquels les axes d'une recherche particulière future pourront être tracés. Cette démarche aura ainsi pour but, en quelque sorte, de légitimer la question de départ (PREMIERE PARTIE). Cette étape préliminaire conduira à réfléchir à la constitution de corpus spécifiques. On verra que cette dernière peut être complexe. L'intérêt de cette étape consistera toutefois à réfléchir à la notion de sources, de types de documentation possibles dans la perspective de l'étude du sujet posé et à la question des limites du matériel de recherche. A ce stade, un certain nombre de conclusions partielles pourront être apportées quant aux potentialités respectives des corpus et quant aux intérêts supposés qu'on aura à en envisager une exploitation convergente (DEUXIEME PARTIE). L'étape suivante abordera le problème de l'analyse. Outre certaines précisions quant aux finalités théoriques de la recherche, on indiquera quels problèmes la modélisation pose. On présentera également, avec deux documents du corpus, une approche des méthodes et du modèle d'analyse (TROISIEME PARTIE). Dès lors, le rapport devient projet. Un bilan rapide sera nécessaire quant au positionnement global d'une thèse éventuelle dans le champ - vaste! - des Sciences humaines, quant à son utilité au sein du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université de Rouen (DESCILAC). Il ne sera pas sans intérêt également d'aborder des aspects plus pratiques, comme la mise en route concrète de la recherche, la mise en place d'un projet de terrain, la recherche des interlocuteurs en amont et en aval du projet, etc. (QUATRIEME PARTIE).

Mars 96.

PREMIERE PARTIE *FONDEMENTS DE LA RECHERCHE*

DEUXIEME PARTIE *CONSTITUTION DU CORPUS*

TROISIEME PARTIE *LA THEORIE ET LE TERRAIN*

QUATRIEME PARTIE *CONCLUSION GENERALE*

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

I CADRE THEORIQUE

I. 1. - INTRODUCTION : PREMICES DE LA RECHERCHE.

On ne saurait entreprendre un troisième cycle d'université sans s'interroger tout d'abord sur la nature même des études doctorales. Nécessairement, celles-ci doivent être menées au sein d'une U. F. R., d'un département. Que certaines préoccupations pérennes rassemblent une communauté d'enseignants-chercheurs et l'on parlera bientôt d'école, terme évocateur : on y apprend de ses pairs, on tente de s'y comprendre soi-même.

La rencontre, en la personne de monsieur Jacques Cortès, d'un enseignant et spécialiste de renom en didactologie et didactique des langues, à un moment où j'avais acquis moi-même quelque expérience théorique dans le domaine du français langue étrangère (FLE), ne pouvait m'inciter, avec son agrément et sur ses conseils, qu'à réfléchir à une thématique particulière et à désirer entreprendre une réflexion personnelle autour d'un sujet de prédilection.

Par ailleurs, m'étant toujours attaché à émailler mon cursus universitaire de nombreuses expériences professionnelles, plus ou moins durables, dans le domaine du FLE à l'étranger (Allemagne, Syrie, Roumanie), une interrogation, parfois obsédante, s'emparait de moi au sujet des questions sociales et socioculturelles en général, qui ne manquent pas d'agiter toutes les sociétés de cette fin de siècle. Pour un jeune enseignant de FLE, une réflexion quant à la notion d'« état du monde », dans la pratique et dans l'acquisition des théories, s'imposait. De nombreuses lectures alimentaient ce souci, comme, par exemple, les pages peut-être un peu trop funestes d'un Jacquard :

« Cinq années avant la date fatidique [2000], nous vivons certes une révolution, mais

elle est sournoise, souterraine; elle ne se manifeste que par ses conséquences, sans qu'aient jamais été explicités ses objectifs.» (JACQUARD A., 1995 : 9)

En effet, comment ne pas demander d'explications ? C'est-à-dire poser les questions urgentes, inéluctables ? Or, comme je comprenais et comprends encore le FLE comme un humanisme, je me forgeais peu à peu l'idée qu'un enseignant, en amont comme en aval de ses activités pédagogiques (déjà complexes, on le sait), se doit de réfléchir, pourquoi pas plus intimement, à l'avenir des formes du dialogue entre les peuples, les cultures et à la manière de prendre en compte toutes les virtualités ou modalités de ces échanges, notamment économiques, géo- et glottopolitiques.

I. 2. - LE THEME DU DEVELOPPEMENT EN SOCIOLINGUISTIQUE.

Dans cet ordre d'idées, le thème traditionnel du développement et les études menées autour prennent un relief intéressant. En effet, s'il renvoie de prime abord à des disciplines relativement techniques et éloignées des nôtres (Sciences économiques, gestion, technologie, planification industrielle, etc.), il peut interpeller, par le biais d'un thème corollaire fondamental, le progrès, les chercheurs en Sciences humaines. Comme l'affirme Edgar Morin, le progrès intéresse tout le monde, tous les chercheurs et tous les peuples :

« Qu'en est-il aujourd'hui ? On est pris dans une crise du progrès, qui est une crise du futur. Elle s'annonçait déjà avant la guerre, mais elle est maintenant installée et universelle. Elle concerne tout le monde - et notamment les pays dits en développement, puisqu'on s'est rendu compte que les recettes du développement qui étaient proposées, que ce soit celles de l'Est ou de l'Ouest, aboutissaient, le plus souvent, à des échecs.» (MORIN E., 1993 : 26)

C'est à la suite de telles lectures, et peut-être aussi un peu parce que les seules études de linguistique et de didactique ne satisfaisaient pas complètement un réel souci d'éclectisme (pris au sens philosophique du terme) que le projet d'inscrire des recherches sur la notion de développement dans le champ très ouvert des Sciences humaines m'est apparu clairement. La démarche, du reste, et pour être plus précis, doit pouvoir s'ancrer dans les préoccupations d'un

département de sociolinguistique, puisqu'avant tout, c'est la mise en mots, la volonté et la capacité d'agir par les mots sur l'état du monde qu'il s'agira de détecter, d'analyser et finalement de caractériser. Ce sont des écrits, des prises de parole d'origines diverses quant aux problématiques du développement qu'on tentera de confronter, de recouper.

Par ailleurs, ce qu'une recherche sur le développement et la manière dont on compte la mener ne doit pas faire oublier, c'est que dans la parole, il y a de l'idéologie; le sujet est par trop sensible pour minorer l'aspect politique qui le sous-tend. Le discours sur le développement est, comme nous le verrons, institutionnalisé de façon telle qu'il n'est pas vain d'y rechercher des indices de stratégies, de luttes pour le pouvoir, pouvoir produit par le discours en vue d'accéder à un certain contrôle du monde. En conséquence, qui dit contribution au développement, recherche sur le progrès, dit modification du rapport langage / réalité. Cette analyse nécessairement rapide rend mal compte des travaux de l'école de sociolinguistique rouennaise; toutefois la référence est ici indispensable, parce qu'avec elle nous croyons profondément à la dimension sociale du discours, traduisant en tout lieu des rapports de domination exercée par des chercheurs sur d'autres chercheurs, par des hommes sur d'autres hommes, par des peuples sur d'autres peuples. Daniel Coppalle et Bernard Gardin rappellent dans le cadre particulier de leurs travaux que tout discours représente une tentative d'hégémonie et que

« (...) c'est par le discours qu'un collectif impose à l'autre un front propositionnel, le lui fait assumer de manière à accepter ou à mettre en cause telle ou telle domination. Une classe qui essaierait de maintenir son pouvoir sans hégémonie serait contrainte au recours constant et grandissant à la violence. » (COPPALLE D., GARDIN B., 1980 : 109)

Il faudrait adapter : violence que toute colonisation génère par la présence (physique et morale) même du colonisateur, violence des ruptures et des événements qui ont naguère abouti aux indépendances des pays francophones et aujourd'hui tentatives de maintien de la langue, « hégémonie » culturelle qui ne déclare pas son nom, hégémonie tout de même... C'est toute l'ambiguïté que la

Francophonie, puisque c'est elle dont il s'agit, entretient avec la recherche multilatérale sur le développement.

II QUESTION DE DEPART ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

Quand on désire lever une ambiguïté, rendre explicite ce qui n'est pas déclaré, obtenir des explications là où elles semblent insuffisantes, éclaircir des objectifs « souterrains » pour reprendre le mot de Jacquard, on doit poser à toutes les parties la même question, une question simple, fondamentale. C'est cette question de départ que nous allons élaborer à présent.

II. 1. - LA RECHERCHE FRANCOPHONE SUR LE DEVELOPPEMENT.

II. 1. 1. - LE DEVELOPPEMENT EN QUESTION.

D'emblée, un implicite va être levé : la question que nous posons, nous la posons dans une langue en direction de la même langue. C'est une démarche, à ce stade, de nature identitaire; il y va pour le moment de la nécessité de se donner un premier cadre d'analyse, également de la faisabilité, de la viabilité de la recherche. Notre effort de conceptualisation du développement, dans la perspective qui est nôtre en didactique du FLE et en sociolinguistique, doit se faire tout d'abord dans la gamme des champs disciplinaires de la recherche francophone, car avant d'apprécier des positions intellectuelles sur le sujet, ce qui ne serait pas sans intérêt certes mais nous mènerait inmanquablement vers une recherche non spécifiquement francophone, c'est aussi le sens d'un mot, la signification d'une notion qui sont étudiés chez différents chercheurs francophones. Rappelons les lignes significatives que Serge Latouche¹ écrit dès l'introduction de son article :

¹ Université de Paris XI et IEDES-Paris I.

« Une revue [REVUE TIERS-MONDE] sur le développement n'est plus forcément une revue qui milite pour le développement. Ce n'est pourtant pas, non plus, une revue contre le développement. Toutefois, en bonne logique, s'il y est question du développement, il n'est pas possible d'éviter qu'un jour ou l'autre le développement n'y soit en question. Cela ne va pas sans tiraillements internes. (...) Il s'agit de voir aujourd'hui des questions, là où hier on voyait des évidences. » (LATOUCHE S., 1984 : 729)

La prise de conscience est donc faite et avec elle une preuve nous est donnée qu'il existe un besoin urgent de s'entendre en échangeant sur le sens de termes, sur des acceptions. Il y a là, à notre avis et de manière sous-jacente, émergence d'une notion spécifique que nous pourrions appeler développement en francophonie.

II. 1. 2. - QUESTION DE DEPART.

Une autre approche peut justifier l'intérêt d'une interrogation autour de cette dernière notion. Elle renvoie plus précisément à l'aventure même de la francophonie, c'est-à-dire à la vie d'une langue partagée par divers peuples, par des professionnels, des enseignants, des chercheurs, des étudiants, également à la reformulation sans cesse nécessaire de la Francophonie institutionnelle². Or, des études et les pratiques de terrain tendent à révéler une stagnation, voire une régression de la diffusion du français, notamment dans les pays traditionnels de la coopération culturelle et technique. On est donc amené à se demander comment, aujourd'hui et à l'aube du prochain millénaire, les institutions de la Francophonie pourront adapter leur discours, leurs actions plus étroitement et efficacement aux exigences (multiples) du développement, c'est-à-dire demeurer opérantes sur le « champ de bataille » (CALVET L.-J., 1987 : 77) que constitue la réflexion dialectique bien connue autour de politique linguistique et planification linguistique. La Francophonie peut-elle encore jouer un rôle, et

² Cf. la NDLR de: « Au Lecteur » dans L'ANNEE FRANCOPHONE INTERNATIONALE, 1995, ACCT, Paris, 316 pages, 8: « La « francophonie », avec un petit f, désigne généralement l'ensemble des peuples ou groupes de locuteurs qui utilisent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications, la «Francophonie », avec un grand F, désigne plutôt l'ensemble des gouvernements, des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges, (...)».

lequel, dans ce sens, sachant qu'un souci humaniste, propre à aborder des questions très diverses, constitue l'un de ses traits historiques fondateurs et originaux ?

Cette capacité, constamment soulignée par les différents partenaires de la Francophonie, doit nous inciter, en d'autres termes, à nous demander quelle évolution du concept de développement on peut observer dans les domaines de la recherche francophone.

II. 2. - HYPOTHESES DE RECHERCHE.

A présent munis d'une question, il s'agit de savoir à qui nous allons pouvoir la poser, quels matériaux nous allons pouvoir questionner et vont pouvoir nous être utiles. Il ne s'agit pas ici de dresser des listes de noms, d'organismes, etc., ce qui serait certainement impossible, mais de poser, en toute hypothèse, en vue d'une recherche future plus méticuleuse, le problème des interlocuteurs et des sources.

II. 2. 1. - LES INTERLOCUTEURS.

Quand on utilise le terme de développement, comme nous, terme dont on a vu qu'il pose justement un problème de définition, d'emploi, d'acception, il est légitime de se demander qui, dès lors, est susceptible d'apporter des éclaircissements, une contribution pour lever les difficultés, mais aussi un point de vue caractéristique. On se demande donc ici qui est effectivement concerné par notre question, qui a intérêt à y répondre et à faire valoir son avis. Le premier élément appréciable, sans doute, est l'extrême diversité des interlocuteurs possibles. Et immédiatement, c'est le problème du statut des personnes interrogées qui se pose et de la représentation des déclarations obtenues. En d'autres termes, il sera souhaitable, au cours de la recherche, de faire intervenir des témoignages officiels et privés, de s'adresser à des institutions et à des particuliers.

II. 2. 2. - LES SOURCES.

La seconde préoccupation, tout aussi importante, est celle des sources. On doit se demander, avant toute recherche, ce qu'est une source quand on parle de développement en francophonie. Le choix du corpus, de même que pour le problème des interlocuteurs, devra en rendre compte. Là encore, c'est l'occasion de souligner la grande diversité des matériaux disponibles et la nécessité d'opérer une nomenclature de la documentation. Il nous importe en effet de savoir quels outils la recherche francophone sur le développement utilise et à quelles fins, c'est-à-dire de classer les contributions, essentiellement écrites, en études théoriques et statistiques, articles, bilans, actes de conférences, « tables rondes », etc., tous types de sources rendant compte d'activités de portée diverse, de travaux de nature différente autour du thème.

Une hiérarchisation des productions, donc, est à prévoir, qui seule peut faire apparaître la réalité et l'intensité de l'engagement en faveur du développement, la place que cette cause occupe pour des chercheurs de spécialités distinctes. Nous comptons ainsi que cette méthode puisse finalement nous servir dans notre entreprise de conceptualisation en montrant à quels autres concepts le développement est attaché ou s'oppose.

II. 2. 3. - LES SITUATIONS.

Enfin, et c'est un aspect qu'une recherche de nature sociolinguistique et didactique ne peut pas négliger, on aura à s'intéresser à des situations concrètes, sur le terrain. Ce dernier terme, cher aux didacticiens, aux pédagogues, doit aiguiller notre recherche, puisqu'en matière de développement, quelles qu'en soient les acceptions supposées, il s'agit toujours d'étudier des situations en évolution, des réalités en transformation, la recherche fondamentale, au fond, ne constituant qu'un détour avant que des hommes, des acteurs ne la mettent en application dans leurs domaines respectifs. C'est à ce propos l'idée que

développe Jean-Louis Roy³ :

« La Francophonie avait déjà sa prospective et sa perspective.

Autour de l'une et l'autre, ce sont des milliers d'hommes et de femmes qui, ce dernier quart de siècle, ont cherché à l'incarner dans des œuvres de coopération concrètes et utiles. Ce sont des milliers d'hommes et de femmes qui ont donné son sens à l'enjeu central de notre temps : « vivre ensemble différents » ». (L'ANNEE FRANCOPHONE INTERNATIONALE, 1995 : 13; désormais : AFI)

C'est à ces hommes et ces femmes donc, qui incarnent la Francophonie, le développement en francophonie, que nous poserons nos questions. A travers eux, ce sont des situations caractéristiques qui seront révélées, des faits plus que des conjectures.

³ Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

III PROBLEMATIQUE

III. 1. - LES DESTINATAIRES AU COEUR DE LA RECHERCHE.

Ce que les lectures et nos expériences de terrain ont pu nous faire soupçonner, c'est qu'une réflexion sur le développement en francophonie ne peut se passer d'une réflexion sur le caractère interdisciplinaire des problèmes successivement rencontrés; chacun, de l'usager ou du chercheur, à sa manière et en fonction des outils théoriques et pratiques qui sont les siens, a le droit, le devoir et aussi intérêt à penser le développement et à se penser par rapport aux autres dans les recherches et les actions menées.

La francophonie, pour demeurer une alternative, doit en effet s'ouvrir sur un certain nombre de préoccupations communes et significatives pour tous et ne pas attendre qu'en désespoir de cause les populations se tournent vers l'anglais. La francophonie, comme toute entreprise, doit être un service, le plus compétitif possible, susceptible d'occuper des créneaux déterminants parmi les attentes des usagers; et ce n'est que récemment, par exemple en didactique, sous les plumes les plus expertes, qu'on a pu reconnaître la nécessité de sortir des carcans disciplinaires et, dans le même temps, reconsidérer le statut des destinataires de tout enseignement linguistique :

« Il y a aujourd'hui de nombreux «apprenants» de français, au sens institutionnel classique du terme (enfants, adolescents, adultes), mais il y a aussi des usagers et des clients, c'est-à-dire des consommateurs de français qui, comme tout consommateur, entendent trouver ce qu'ils cherchent et non pas ce qu'on voudrait leur imposer. On peut s'en réjouir ou le déplorer. Il serait inconsidéré de l'ignorer, et même de ne pas percevoir qu'au sein des institutions d'enseignement elles-mêmes, les apprenants sont en train eux aussi de se transformer en usagers qui privilégient l'utile, c'est-à-dire à leurs yeux, ce qui mérite d'être

appris et sera utilisable, le plus directement possible, hors de la classe. A chacun d'en tirer les conséquences, s'il le souhaite.» (PORCHER L., 1990 : 91)

Il semble bien que ce genre d'analyse soit aujourd'hui une chance d'avenir pour la francophonie véhiculaire, pour ses institutions également, pour tous ses acteurs. C'est parce que nous voulons et pouvons croire encore à la différence francophone dans la gestion de contextes socio-économiques et culturels en évolution que la Francophonie doit intégrer de manière privilégiée la thématique du développement. Et les atouts existent, avec tout d'abord celui d'offrir un cadre sécurisant, respectant les différences, où l'homme, de nouveau, peut être compris comme source et bénéficiaire de tout projet. On ne reviendra pas ici sur les nombreux aspects qui distinguent la diffusion de la langue française de celle, plus aveugle, de l'anglo-américain. Claude Hagège y a mûrement réfléchi, mais, comme il l'analyse, là où la francophonie, à l'instar de l'anglophonie, a certainement à se redéfinir pour consolider ses positions, c'est au plan de ses champs d'application, c'est-à-dire des domaines dans lesquels toutes les parties attendent d'elle qu'elle agisse, qu'elle trouvera l'occasion de s'affirmer. Ainsi :

« L'anglo-américain, langue de masse, est, comme tel, exposé, aux Etats-Unis mêmes, à toutes les évolutions, à tous les avatars qui furent ceux du latin dans les derniers siècles de l'Empire. Cependant, la myopie du contemporain masque aux yeux des défenseurs du français ces signes d'une lente évolution, phénomène naturel et souterrain. Ils ne peuvent donc y puiser des raisons de se dire que l'anglo-américain, dont ils ne voient que la domination galopante sous leurs yeux, n'est pas un redoutable colosse au profil accusé, mais un ensemble très souple d'usages diversifiés.» (HAGEGE C., 1987 : 181)

III. 2. - UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE.

La problématique qui sous-tend ce genre de propos et que nous souhaitons faire complètement nôtre, tend à faire se rejoindre deux types de préoccupations qui, trop longtemps, se sont plutôt ignorées. Elle consiste à évaluer le projet didactique, toujours indispensable, à l'aune de ses potentialités de

réinvestissement dans des domaines variés du progrès social; c'est en effet par la reconnaissance des « usages diversifiés » de la langue que la recherche sera en mesure de répondre aux exigences du développement. Il est clair qu'une approche de la question du développement en francophonie devrait tout d'abord nous amener à nous demander quels champs de la recherche trouvent un accès privilégié auprès des publics visés, si la recherche francophone multidisciplinaire a recours au concept de développement dans ses échanges avec ses partenaires et quels implicites celui-ci recouvre notamment.

Dans cette perspective, et parce que notre recherche a pour finalité de nous aider à expliciter un concept et à nous prononcer sur le contenu d'une notion, on cherchera à montrer dans quelles mesures de grands domaines de la recherche en langue française intègrent chacun des aspects, des facettes du concept de développement, comment, d'un chercheur à l'autre, d'un acteur de la francophonie à l'autre, on parle de développement et de quoi on parle :

« Il faut pour cela décloisonner les approches et les acteurs, c'est-à-dire s'efforcer d'étudier systématiquement, avant d'entreprendre quelque action de développement que ce soit, chaque particularisme, chaque tradition, chaque mode de faire. Il faut développer et rendre plus systématique une approche multidisciplinaire. » (PISANI E., 1984 : 726)

Ainsi, dans un premier temps, il s'agira moins pour nous d'évaluer la portée concrète d'actes que de mettre en rapport des intentions d'actes, c'est-à-dire de comparer des discours, ce qui précisément doit pouvoir nous conduire à une définition globalisante. Le rapport intentionnel discours / actes, particulier dans chaque production, peut quant à lui intervenir en seconde analyse, de manière sous-jacente, pour valider ou invalider les définitions ou les propositions. C'est à cette fin que des études et des analyses de situations réelles et d'une documentation officielle ou non (en la matière, les textes sont aussi des situations réelles) nous aideront à observer comment la Francophonie participe à la recherche sur le développement et à faire apparaître les évolutions, les transformations du concept dans les textes ou les situations réelles de francophonie.

PREMIERE PARTIE *FONDEMENTS DE LA RECHERCHE*

DEUXIEME PARTIE *CONSTITUTION DU CORPUS*

TROISIEME PARTIE *LA THEORIE ET LE TERRAIN*

QUATRIEME PARTIE *CONCLUSION GENERALE*

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

I FRANCOPHONIE ET DEVELOPPEMENT : MISE EN CONVERGENCE

I. 1. - REMARQUES GENERALES.

Ce qu'on a tenté d'établir, certes rapidement, dans la première partie débouche donc sur un double enjeu.

Premièrement, la recherche francophone doit prendre conscience, même si cela ne va pas sans mal, que des échanges constants, de domaine à domaine, entre les chercheurs, une circulation accrue de l'information scientifique sont indispensables; il faut faire corps, si l'on me permet l'expression, car il y va dans l'avenir de l'audience de la recherche de langue française elle-même, concurrencée sans partage par l'anglais. Afin de resserrer les rangs, il semble que la recherche doive rapidement prendre un tour plus consensuel en prenant en compte la nécessité d'un forum de la recherche sur le développement où les médiations seraient nombreuses. Robert Chaudenson écrit :

« (...) la formule d'un réseau, lieu de concertation, de recherches, d'exploration des problématiques serait assez adaptée. (...) »

Deux domaines apparaissent prioritaires dans de telles perspectives : l'information et la recherche; la chose peut sembler paradoxale dans la mesure où l'une et l'autre pourraient être regardées comme des activités de « luxe », alors que notre discours, assez alarmiste, semble devoir conduire à des propositions d'actions, concrètes et immédiates. (...)

Informersur la réalité des situations et des perspectives; engager des recherches sur les domaines problématiques ainsi identifiés nous paraissent deux tâches considérables que les instances francophones devraient prendre en charge et conduire, en évitant aussi bien les tergiversations funestes qu'une dangereuse précipitation. » (CHAUDENSON R., 1989a : 203-204)

Deuxièmement, afin de préserver, parmi les autres, la voix de la recherche

francophone, ses représentants auraient intérêt à se réunir autour d'une préoccupation interdisciplinaire forte et le plus souvent pragmatique. Le développement et les recherches multidisciplinaires qu'il engendre aujourd'hui peuvent être la thématique commune et essentielle réunissant les acteurs nombreux de la Francophonie, à commencer, par exemple, par les linguistes, comme le souligne Claude Hagège :

« Les linguistes se sont habitués et ont habitué le public à leur absence des lieux où se prennent des décisions sur la langue française, qu'il s'agisse d'institutions anciennes ou de plus récentes. » (HAGEGE C., 1987 : 169)

Leur exemple, toutefois, n'est pas le seul. De manière générale, on peut prévoir que ce qu'on observe habituellement dans les milieux de la recherche linguistique se retrouve dans les autres et que cette situation est préjudiciable à la définition d'orientations communes, d'objectifs complémentaires, finalement à une réflexion convergente sur le développement. Des appels à plus d'échange et à la concertation - on voudrait croire qu'il ne s'agit pas constamment de vœux pieux - sont chroniquement émis par les politiques eux-mêmes et les chercheurs de tous horizons :

« Il faut ouvrir ou développer les échanges d'idées et d'expériences, les collaborations et les actions communes, entre acteurs du développement (paysans, groupements associatifs, collectivités villageoises, entrepreneurs au sens large du terme), chercheurs, économistes, sociologues, ethnologues, professionnels de l'agriculture ou de l'entreprise, investisseurs, financiers, etc. » (PISANI E., 1984 : 726)

N'y-a-t-il pas là une déclaration programmatique qui mériterait d'être suivie, étudiée ? Il faudrait bien entendu s'interroger sur les raisons qui la motivent et les moyens consentis à la rendre effective et faire remarquer - il ne s'agit ici que d'une simple remarque - l'étonnante absence des didacticiens dans cette énumération, qui, comme on peut le penser, sont concernés par l'ensemble des domaines de la recherche et apparaissent, à notre avis, comme les médiateurs souhaités et obligés dans la transmission des savoirs et leurs modes d'application.

I. 2. - L'ACCT ET LES PREMIERES CLES DE LA RECHERCHE.

C'est pour tenir compte de cette double exigence que la constitution du corpus de recherche est l'un des moments essentiels de notre travail. Celle-ci doit nous faire accéder aussi bien à une documentation émanant des institutions de la Francophonie qu'à des textes typiquement issus de la recherche sur le développement. La difficulté réside dans la très grande variété et complexité des sources d'information, dans le grand nombre des institutions, organisations et organismes amenés à gérer conjointement des questions de francophonie et de développement.

Pour nous donner l'occasion d'une première approche du corpus de recherche pertinent, il fallait entrer en contact avec une organisation centralisatrice, rendant compte de la manière la plus large possible des préoccupations de la Francophonie; nous nous sommes alors tourné vers l'Agence de coopération culturelle et technique (désormais ACCT), supposant qu'une publication comme la revue annuelle L'ANNEE FRANCOPHONE INTERNATIONALE serait à même de nous fournir les premiers indices. On apprend, dans son organigramme, que l'Agence, créée à Niamey (Niger) en 1970, est « l'unique organisation intergouvernementale de la Francophonie » (AFI, 1995 : 317). Relayée par un certain nombre de « bureaux » en France et à l'étranger, elle assure le secrétariat de toutes les instances de la Francophonie et déploie son activité multilatérale dans les domaines de

« l'éducation et de la formation, de la culture et de la communication, de la coopération technique et du développement économique, de la coopération juridique et judiciaire, de diverses actions ponctuelles au titre de son Programme spécial de développement (PSD).» (AFI, 1995 : 317)

Une carte de visite aussi honorable méritait sans doute qu'on s'y arrêtât! Ainsi, si l'on se réfère au répertoire par sigles fourni dans la présente édition de la revue, l'occasion nous est donnée de balayer de façon panoramique l'ensemble des organisations internationales dont l'ACCT met en relief

l'existence et les orientations⁴. L'idée a été de dénombrer les organisations dont la dénomination comporte le praxème développ- et / ou d'autres praxèmes que nous avons retenus ici arbitrairement. On obtient :

	Dénominations comportant les praxèmes :		
Nb. total d'organisations répertoriées :	<i>développ-</i> (avec ou sans environnement)	<i>civil-, cult-, éconóm-, éduc-, enseign-, form-, scient-, techn-</i> (sauf <i>développ-</i>)	aucun des praxèmes précédents
91 (100%)	3 (3,29%)	17 (18,68%)	71 (78,02%)

On s'avoue extrêmement étonné de constater que le développement et ses thèmes corollaires soient si peu présents dans le nom des organisations; on pouvait s'attendre à une plus large représentation du champ. Cela tend ou bien à contredire notre dernière citation, ou bien à indiquer que la préoccupation est relativement nouvelle, à l'initiative de l'ACCT elle-même qui peut dès lors mettre l'accent sur cette lacune des autres organisations. Toutefois, cette analyse sommaire fait apparaître que, même en cas d'élargissement du champ strict à d'autres qui peuvent lui être rattachés, beaucoup de ces organisations n'ont pas les préoccupations attendues et souhaitées par l'ACCT. Il faut alors comprendre que pour la majeure partie d'entre elles le développement, mais aussi la réflexion sur la science, la technologie, l'économie, etc. sont abordés de manière indirecte, à travers d'autres orientations, peut-être lointaines. Dans une étude plus fine, il faudrait alors se demander lesquelles.

⁴ Cf. ANNEXE 1 - Principales organisations: sigles et intitulés.

II LES TROIS AXES DU CORPUS

Ces analyses embryonnaires ont pu nous montrer assez clairement que le développement est insuffisamment traité par la recherche francophone. D'une part, les organisations axées explicitement sur ce thème sont trop rares, d'autre part, celles dont la vocation didactique est plus affirmée sont elles aussi trop peu nombreuses. Enfin, beaucoup n'ont de manière explicite ni vocation à la recherche sur le développement, ni projet didactique. Cette situation est moins muette qu'il n'y paraît. C'est justement dans les lacunes laissées par ces divers groupes qu'il est sans doute utile de rechercher des explications.

Il semble opératoire de retenir, comme nous le présentons maintenant, trois axes d'investigation à la croisée desquels des analyses pertinentes pourront être menées.

II. 1. - CORPUS *DOCUMENTATION OFFICIELLE*.

Le rapport de l'ACCT, qui nous tient donc lieu de document d'accès à la recherche, de première source, nous fait prendre conscience de la grande diversité et des structures constituées de la Francophonie et des productions particulières à chacune d'elles. Pour réunir un corpus Documentation officielle, on devra procéder à une sélection en deux temps qui consistera d'abord à repérer les structures susceptibles de nous fournir des sources exploitables, puis à hiérarchiser ces sources et les informations elles-mêmes. L'ACCT, qui assure, nous dit-elle, depuis le Sommet de Chaillot (Paris, 1991), le secrétariat des principales instances de la Francophonie, se fait l'écho des événements politiques et sociaux importants, des publications et c'est sous son contrôle en

quelque sorte qu'on pourra établir un échantillonnage des textes.

On désire mentionner ici certaines instances dont la médiatisation des travaux est assurée en France par l'ACCT à Paris et le CIFDI⁵ depuis 1991, à Talence. Leurs publications, souvent périodiques, nous fourniront des éléments pour ce corpus *Documentation officielle*. Retenons :

- les *Actes des Conférences des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage*, ou *Sommets francophones* (éditeurs : ACCT et La documentation française); on peut penser également à des discours isolés et importants de personnalités politiques;

- les *Rapports sur l'état de la Francophonie* dans le monde du Haut Conseil de la Francophonie (désormais HCF; éditeur : La documentation française);

- les *Actes des Conférences ministérielles de la Francophonie* (désormais CMF; éditeur : ACCT);

- les *Rapports d'activités du Conseil permanent de la Francophonie* (désormais CPF; éditeur : ACCT).

D'autres instances existent; les types de publications sont eux-mêmes extrêmement diversifiés. Toutefois, il faut concentrer dans ce corpus les sources proprement politiques, programmatiques et générales. Chacune de ces instances poursuit ses travaux particuliers, possède son fonds documentaire, enrichi annuellement. Les publications cependant sont toujours encadrées par l'ACCT qui en permet la diffusion internationale.

II. 2. - CORPUS RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT.

Un second axe du corpus doit être consacré à la recherche sur le développement. Cette recherche ouvre bien entendu sur des champs ne relevant pas typiquement des instances et organisations de la Francophonie, cependant elle nous offre un angle de vue, un accès particulier et contrastif aux productions institutionnelles. La Francophonie n'a pas, selon toute hypothèse, le

⁵ Centre international francophone de documentation et d'information.

monopole de la recherche sur le développement, mais elle en constitue un réseau, un canal obligé. Il faut donc nous tourner vers des théories, des textes, des projets véhiculés par la recherche de langue française. On s'intéressera à des publications dont les aléas ne sont pas toujours faciles à suivre. Nous retiendrons notamment des revues comme :

- REVUE TIERS-MONDE (éditeur : PUF, Paris);
- MONDES EN DEVELOPPEMENT (éditeurs : I.S.M.E.A., Paris / G.O.R.D.E.S., Bruxelles);
- LE COURRIER DE L'UNESCO (édition française; éditeur : UNESCO, Paris);
- PROJET (éditeur : Assas-éditions, Paris);
- REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES (éditeurs : UNESCO, Paris / Erès, Ramonville Saint-Agne (France)).

On fera la même remarque que précédemment : les sources sont nombreuses et de contenu, d'un numéro à l'autre, souvent hétéroclite. Cela n'est pas fait pour nous étonner; les revues reflétant les préoccupations du moment, elles manifestent de la variation à plusieurs niveaux, thématique, sémantique entre autres. Toutefois, le type revue ou périodique offre de nombreux avantages, dont la pluralité de la parole n'est pas le moindre. Au même moment, nous sommes en présence de contributions individuelles mises en convergence et laissant apparaître des disparités. Enfin, c'est l'occasion de retrouver périodiquement des chercheurs particuliers et de pouvoir mener des analyses en diachronie.

II. 3. - CORPUS DIDACTIQUE DU FLE.

Le troisième volet à prendre en compte pour la constitution du corpus doit être celui de la recherche en didactique. Le terme intéresse des champs suffisamment divers pour que nous essayions de préciser ce que nous tenterons d'y chercher et en quoi la recherche en didactique s'affirme comme un axe

pertinent par rapport au précédent notamment. Si nous considérons que tout domaine scientifique, comme la linguistique par exemple, possède et génère une histoire qui lui est propre, c'est assurément à sa capacité à développer une didactique appropriée qu'elle le doit, lui permettant, en cela, la transmission et la pérennisation des savoirs accumulés.

Le français langue étrangère, pourtant, et bien qu'il ne soit plus déjà un domaine de recherche très jeune (on se souvient des premiers travaux du Centre d'étude du français élémentaire, dès 1951, futur CREDIF), semble avoir développé, d'après les analyses de Louis Porcher par exemple, une didactique très féconde, novatrice et en avance sur les autres, mais ne s'être jamais constitué d'histoire propre :

« Du coup, on vous dit clairement que la didactique ne saurait être le lieu de recherches fondamentales. Il faut faire dans l'application, ou, au moins, dans l'applicabilité. L'élaboration d'un matériel pédagogique, c'est de la recherche en didactique, mais une étude sur les fonctions sociales de l'évaluation n'en serait pas. Dans ces conditions, à l'évidence, l'histoire n'est d'aucune utilité notable. Plus gravement même, elle nous éloignerait du sacro-saint terrain. » (COSTE D., 1984 : 251)

Et l'auteur de « Didactique historique » de regretter l'orientation trop exclusivement linguistique de la recherche en didactique du FLE :

« Il n'empêche que de ce fait, qu'on le veuille ou non (et, comme on le dit, il y a bien un peu des deux), cette situation favorable [l'environnement de la linguistique] n'a pas été propice aux collaborations multidisciplinaires qui constituent pourtant la seule approche pertinente d'un phénomène éducatif quel qu'il soit. La linguistique a eu et a une double influence, positive et négative, sur notre didactique : elle la structure, la régule, la légitime, mais, en même temps, l'enferme, l'oriente, la fige. » (COSTE D., 1984 : 252)

On aurait donc affaire ici à un paradoxe qu'il conviendrait de dépasser, d'autant plus rapidement que les questions cruciales pressent de toute part. On voudrait, là encore, convaincre notre lecteur que l'heure est plus que jamais à la concertation, à l'échange autour d'une problématique forte, à la réunion, sans naïveté, des bonnes volontés et de toutes les compétences. Cependant, pour revenir au sujet qui nous occupe, on cherche souvent en vain dans les

publications de didactique du FLE, du moins avant 1990, une véritable focalisation sur le problème du développement, ses enjeux, ses exigences. Pour nous, il sera donc intéressant d'interroger la recherche didactique dans ce sens, de repérer des points d'ancrage possibles et de mettre l'accent sur les atouts de ce champ concernant la recherche sur le développement.

III CONCLUSIONS PARTIELLES

III. 1. - LES POTENTIALITES D'UN CORPUS TRIPLE.

Il peut paraître ambitieux - et ce n'est peut-être pas simplement une apparence - de tenter de réunir de cette façon un tel corpus. Si nous n'avions pas précisé à maintes reprises qu'il nous semble intellectuellement essentiel de chercher à confronter les sources, les contributions, les théories, le lecteur pourrait à juste titre émettre quelque réserve quant à la méthode qui sous-tend la recherche.

La travail simultané sur des corpus de nature et de portée scientifiques différentes (FIGURE 1.) est d'emblée l'occasion de mettre en évidence, à travers des sources, des types de productions spécifiques, où on pourra relever des analyses convergentes ou divergentes; on aura affaire finalement à des interactions offrant plusieurs niveaux d'interprétation, du plus formel au plus sémantique. Il nous appartiendra donc à chaque fois de préciser les types d'interactions étudiées, ce qui conditionnera en partie le choix des modèles d'analyse. Cette démarche est, à notre avis, de bonne méthode, puisque nous tenterons de mener avant tout une recherche conceptuelle autour d'un terme dans ses contextes, de faire apparaître différentes approches d'une notion et que l'un des objets de la recherche sera d'aboutir à une synthèse des divers éléments.

FIGURE 1. (t.s.v.p.)

CORPUS
DOCUMENTATION OFFICIELLE

*

**DEVELOPPEMENT
EN FRANCOPHONIE**

*

*CORPUS RECHERCHE
SUR LE DEVELOPPEMENT*

*

CORPUS DIDACTIQUE DU FLE

III. 2. - LIMITES.

Dans cette perspective, on avouera que l'entreprise possède ses limites. Elles sont pour le moins nécessaires et de deux ordres. La caractérisation d'une notion, qui est aussi un phénomène socio-historique, comme le développement, réclame une vision dynamique faisant appel à des analyses aussi bien diachroniques que synchroniques.

Il sera tout d'abord nécessaire de déterminer le début, forcément arbitraire - il peut s'agir d'une date -, du champ historique d'investigation. A partir de quelle date aurons-nous à ouvrir le dossier ? On pourrait penser, entre autres époques essentielles, au début des années 60, au moment où s'achèvent les événements ayant abouti aux indépendances. Il faudra en tout cas justifier ce premier choix, éviter les retours à des époques antérieures en sachant toutefois que, depuis la Révolution française, comme le rappelait Louis-Jean Calvet citant une note interne d'un haut fonctionnaire au début du siècle, l'idée de développement, d'abord intra muros, puis extra muros, possède son histoire propre et a chroniquement occupé plus ou moins adroitement les esprits :

« Notre ferme intention de respecter les coutumes ne saurait nous créer l'obligation de les soustraire à l'action du progrès. » (M. Le Gouverneur général Rouche au Haut-Sénégal Niger, note interne du 20/04/1905, cité dans CALVET L.-J., 1974 : 122)

Il faudra donc travailler sur une chronologie, déterminer une date de départ, à partir de laquelle on choisit de poser la question du développement.

Une autre limite nous est donnée, à savoir celle que le rythme des publications, extrêmement rapide, nous impose. Dans le cadre d'analyses synchroniques, il est évident que la masse trop importante de la documentation nous obligera à une sélection rigoureuse et objectivée; on s'intéressera au discours produit par chacun des trois domaines sur le développement et sur les types de rapports que ces domaines entretiennent entre eux grâce à la recherche sur le développement et sur le développement uniquement. Par ailleurs, il faut le noter, on s'oriente vers l'exploitation de sources officielles et on se prive du même coup des sources officieuses relatives au fonctionnement même des organisations, comme les directives internes, les notes de service, etc. Il s'agit là sans doute d'une forme de sélection, qui n'est du reste pas entièrement de notre fait, puisqu'on sait que l'acquisition et l'exploitation de ce type de documentation par les chercheurs ne sont en général pas permises. L'auteur est le premier à le regretter...

PREMIERE PARTIE *FONDEMENTS DE LA RECHERCHE*

DEUXIEME PARTIE *CONSTITUTION DU CORPUS*

TROISIEME PARTIE *LA THEORIE ET LE TERRAIN*

QUATRIEME PARTIE *CONCLUSION GENERALE*

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

I FINALITES DE LA RECHERCHE

La problématisation des corpus est l'occasion de réfléchir au(x) modèle(s) d'analyse dont on aura à se munir pour exploiter utilement la documentation. A ce stade, ce ne sont pas tant les résultats qui comptent que les méthodes pour les faire apparaître qui importent. Toutefois, avant de réfléchir à ce qu'est la modélisation proprement dite, il faut poser rapidement, après les fondements et les diverses origines du corpus, les finalités de la recherche, ce qu'on va chercher à faire apparaître, à comprendre et faire comprendre.

I. 1. - RECHERCHE SUR LES HYPOTHESES.

La grande variété des supports que nous aurons à rassembler avec discernement et à confronter conduiront inévitablement à l'émergence d'idées, de notions, de concepts, d'exemples, c'est-à-dire de toute sorte d'éléments constitutifs de types discursifs variés. Avant de parler de recherche sur les hypothèses, il n'est pas vain de rappeler que nous aurons justement affaire à une recherche des hypothèses, soigneusement triées, calibrées, d'importance comparable. Les hypothèses doivent répondre à ce qu'on pourrait appeler un critère de pertinence par rapport à la problématique. A tout moment de la recherche, la découverte d'indicateurs de la réalité permet de construire des hypothèses plus précises et, partant, d'affiner la problématique et d'anticiper plus sûrement sur les relations existant entre les concepts utilisés.

On n'ignore pas que des observations ou des expérimentations de terrain, surtout au début de la recherche, reposent sur des hypothèses, certaines explicites, d'autres beaucoup moins. En matière de développement, comme pour

l'étude d'autres objets particuliers, on aura à lutter contre l'implicite que nous commandent les préjugés inconscients, les paramètres socioculturels de notre éducation, de notre mode de vie et de penser, c'est-à-dire des éléments qui détournent de l'observation objective et reflètent les stéréotypes qui ont guidé la collecte des données.

Le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 a mis l'accent sur la nécessité de prendre simultanément en considération cinq dimensions du développement qui sont autant de domaines dans lesquels on peut rechercher des hypothèses. Même si l'idée n'est plus très neuve, des spécialistes du développement mondial, comme Ignacy Sachs, ont rappelé que chaque culture possède une aptitude au développement et que dans chaque cas les paramètres socioculturels rendent possible un type propre de développement :

« - Une quatrième dimension [du développement] est d'ordre culturel. Les solutions proposées doivent être culturellement acceptables, ce qui renvoie à un des problèmes les plus difficiles pour le « développeur » : celui de proposer le changement dans la continuité culturelle en évitant d'imposer des modèles exogènes mais, en même temps, en refusant de s'enfermer dans le traditionalisme immobile. » (SACHS I., 1994 : 55)

La référence aux « modèles exogènes » renvoie déjà à une certaine orientation de la recherche sur le développement; l'expression contient en elle-même la critique qu'elle n'a pas manqué de susciter depuis Rio. Elle signifie que toute une partie de la recherche sur le développement, notamment la constitution des modèles théoriques mettant en relation des hypothèses et des concepts, est effectuée par une communauté scientifique certes avertie, mais dont le travail de conception de la théorie jusqu'à la mise en pratique de celle-ci et son application sur le terrain se fait de certains pays, ou de certaines régions du monde, vers d'autres. Et Sachs de regretter que beaucoup de projets laissent quelque peu de côté l'analyse selon laquelle les théories successives du développement sont aussi des produits culturels plus ou moins marqués et que la démarche scientifique initiale consistant à rassembler des hypothèses sur la

situation des pays en voie de développement risque d'en souffrir. Il faut donc revenir - et on peut y revenir - à une recherche sur le développement conçue comme tout autre recherche particulière en sciences sociales, où puissent apparaître clairement une mise en perspective de la recherche elle-même et la manière dont sont élaborées les hypothèses.

I. 2. - CONCEPTUALISATION.

On retrouve bien sûr des difficultés du même type dans les projections théoriques diverses et justement toujours remises en cause par les progrès de la recherche internationale sur le développement. Dans les faits, il semble que la plupart des approches conceptuelles ait à souffrir, comme les observations dont elles procèdent, de présupposés culturels et historiques forts; Rio a montré que les tentatives en faveur du développement mondial subissent au même moment les effets contraires de l'expansion culturelle et économique des pays industrialisés. Serge Latouche, François Partant, entre autres, qui ont eu l'occasion d'analyser Rio, l'expliquent clairement en incriminant la tendance selon laquelle les modèles, s'ils sont conçus par les pays dominants, ont le défaut d'être pensés trop exclusivement par rapport au profit immédiat que ces mêmes pays pourront en retirer; il y aurait comme un vice de fabrication au niveau de la conceptualisation du développement, que Partant qualifie d'anthropocentrique⁶, quelque chose qui se rapproche de la pure spéculation intellectuelle, comparable en cela à la spéculation bancaire s'effectuant sur la croissance possible de pays aujourd'hui insolubles :

« Pendant les quelques siècles qu'a duré leur expansion coloniale, les Européens justifiaient la domination qu'ils imposaient au reste du monde en affirmant apporter la civilisation à des peuples plus ou moins attardés. Ce qui revenait à prétendre que toutes les sociétés étaient appelées à évoluer dans le même sens, pour atteindre un jour le degré de civilisation qu'incarnait la civilisation occidentale. La position de cette dernière au plan

⁶ On relève même un néologisme frappant: «Cette conception occidentaloctriniste de l'histoire sous-tend les actions qui ont été menées depuis la dernière guerre par les Etats et par le Capital.» (PARTANT F., 1984: 813; souligné par nous)

mondial ne tenait pas à un simple rapport de forces, mais à une avance historique. (...)

Il n'est dès lors pas surprenant que les pays industrialisés se présentent aujourd'hui comme étant en avance sur une voie de développement ouverte à tous. (...)» (PARTANT F., 1984 : 811-812)

Rien de plus ethnocentré, donc, d'après Partant, que la recherche sur le développement et ce qu'il faut, à notre échelle, ne pas perdre de vue, c'est que notre propre tentative de conceptualisation du développement s'inscrira comme les autres dans une tendance, dans une mouvance d'idées, un éventail de théories diverses. Toutefois, l'histoire de ces dernières a un sens; de l'alphabétisation de masse aux plus récentes préoccupations écologiques du Sommet de la Terre, beaucoup de chemin a été parcouru. Nous aimerions prétendre, quant à nous, positionner notre problématique par rapport à d'autres en mettant en place, par le biais d'une convergence vers les préoccupations actuelles des acteurs de la francophonie, une conceptualisation du développement originale.

II LE PROBLEME DE LA MODELISATION

Pour tendre vers ce but, répondre aux finalités de la recherche, il faut se munir d'outils de recherche, avoir recours à des méthodes précises et reconnues par la communauté scientifique au sein de laquelle nous voulons inscrire nos travaux. Si nous ne pouvons pas revenir longuement ici sur ces dernières, leur intérêt est d'aboutir à des modèles d'analyse clairs nous permettant d'avancer vers plus de certitude dans l'exploitation de chacun des sous-corpus.

II. 1. - MODELISATION.

Il ne faut pas oublier, en matière de développement plus que dans tout autre domaine, que les hypothèses, les théories nombreuses, dont les motivations sont souvent contraires, sont destinées à être transformées, approfondies sans cesse - et souvent reléguées. Elles peuvent juste être testées, quand on peut décider au vu des données et grâce aux observations directes sur le terrain si elles sont vraies ou fausses au moment où elles sont proposées par les chercheurs. La réalité est cependant en constante évolution et c'est sans doute ce qui a causé bien des déconvenues et des échecs flagrants. Cette situation, que la recherche sur le développement a connue depuis la décolonisation, est née d'un défaut méthodologique dès les premières théories, et ce n'est que fort récemment, au début des années 90, qu'elle a réellement commencé à s'interroger sur ses propres motivations, sur ses fondements. Or il semble que des hypothèses aux modèles théoriques, on ait trop souvent passé outre la simple précaution de falsifiabilité des hypothèses qui doit pourtant toujours guider la démarche scientifique et exploratoire. On a de la sorte élaboré des notions vides.

C'est à la suite de ces errements de la recherche théorique, d'ailleurs cruels puisqu'ils engagent finalement le sort des populations qu'on souhaiterait aider, que certains auteurs ont adopté une attitude ironique qui ne trompe pas, témoignant de cette nouvelle objectivation de la recherche sur le développement mondial. Christian Comeliau⁷ parle de « modes successives » (COMELIAU C., 1994 : 61), Serge Latouche, à propos d'une des plus récentes de ces tendances, évoque un « concept alibi » (LATOUCHE S., 1994 : 77-94). Les analyses que propose ce dernier frisent même le cynisme en maints endroits :

« Le développement durable, soutenable ou supportable n'est que la dernière née d'une longue suite d'innovations conceptuelles visant à faire entrer une part de rêve dans la dure réalité de la croissance économique. Cette inflation des qualificatifs ajoutés au développement est une tentative de conjuration magique de ses effets négatifs.» (LATOUCHE S., 1994 : 79)

Le problème important qui transparaît ainsi est certainement celui de la destinée même de la recherche sur le développement et de sa viabilité. Trop de théorie, peu d'effets sur le terrain, un peu comme si d'un côté les chercheurs et de l'autre les acteurs directs du développement (notamment les politiques et les financiers) ne pouvaient accorder leurs volontés. Reste à savoir si les premiers le proposent aux seconds, reste à savoir si les décideurs ont eux-mêmes le désir ou seulement la simple possibilité d'intégrer les résultats de la recherche sur le développement à sa mise en œuvre et à sa gestion quotidienne. D'après cette incertitude, on comprend qu'une dimension ne doit pas être oubliée, à savoir celle d'une recherche axée plus étroitement sur l'observation des situations concrètes, c'est-à-dire du terrain lui-même. L'élaboration du modèle d'analyse, en tout état de cause, serait trop précocité si l'on se privait des données et des observations que l'expérience in situ est seule capable de fournir. Dans son manuel, Quivy le rappelle clairement :

« (...) toujours en amont du modèle d'analyse proprement dit, la qualité du travail

⁷ IUED, Genève.

exploratoire a une énorme importance. (...) Au fur et à mesure de l'avancement du travail exploratoire, des concepts clés et des hypothèses majeures sortiront progressivement du lot, ainsi que les liens qu'il serait intéressant d'établir entre eux. Le modèle d'analyse se prépare en fait tout au long de la phase exploratoire.» (QUIVY R., 1995 : 120)

Il nous faut donc prévoir qu'en plus de l'exploitation de la documentation, on pourrait être amené à se doter d'un outil d'observation des phénomènes plus direct, tout à fait approprié à la diversité des réalités soupçonnées. La recherche sur le développement passe plus que jamais par l'enquête.

II. 2. - L'ENQUETE.

Le sentiment qui prévaut donc depuis quelques années est celui d'un échec quasi général des recettes proposées par la recherche sur le développement, échec au moins autant dû à un manque de clairvoyance méthodologique qu'à une méconnaissance des réalités. Les modèles proposés semblent vouloir oublier que le développement est avant tout le fait d'hommes, notamment d'hommes politiques et d'hommes d'affaire, dont les intérêts ne sont pas que théoriques ou humanistes. Il faut du concret, quand bien même ce concret n'est pas fait pour satisfaire l'intérêt du plus grand nombre que la recherche s'efforce justement souvent en vain d'envisager.

Quand nous évoquons les acteurs directs, les décideurs, à qui pensons-nous exactement ? N'est-ce pas finalement avec ceux qui peuvent plus qu'avec ceux qui veulent qu'on aurait intérêt à travailler ? Selon cette hypothèse, le projet d'inclure à la problématique une enquête de type sociolinguistique est sans doute indispensable. Une enquête pourrait apporter un éclairage direct - et peut-être contradictoire - à la fois sur le faisceau d'hypothèses et de concepts mis au jour par l'analyse de corpus et sur le modèle de recherche lui-même, c'est-à-dire sur une certaine façon de mener la recherche sur le développement, sur la reconnaissance des interlocuteurs obligés notamment, puisqu'elle aura toujours à trouver leur agrément.

Qui dit enquête dit tout d'abord protocole d'enquête; il apparaît que celle-ci

pourrait être menée parallèlement au déchiffrement des corpus Documentation officielle et Recherche sur le développement en vue d'obtenir un éclairage individualisé sur les options prises par les instances officielles de la Francophonie et les théoriciens. La documentation pourrait être ainsi confrontée à l'expérience des responsables sur le terrain. L'enquête serait proposée de préférence aux divers agents de la coopération culturelle et technique française, aux responsables d'organisations diverses déjà implantées, comme les ONG, dont on prévoit l'essor dans les prochaines années. Il faudrait obtenir des précisions individuelles sur la notion de développement et sur ce qu'elle représente dans les préoccupations professionnelles des acteurs de la Francophonie, répertorier aussi quels types de projets menés sont directement liés à la recherche du développement. On devrait également solliciter les avis et les analyses des bénéficiaires.

III DEUX DOCUMENTS DU CORPUS

III. 1. - PRELIMINAIRE THEORIQUE : L'ANALYSE DOCUMENTAIRE.

On a extrait deux documents caractéristiques pouvant l'un et l'autre appartenir aux corpus de recherche, même si le premier, l'article de Caroline Carissoni, pose un problème de classification. Cependant, on ne s'arrêtera pas ici sur cette difficulté, puisqu'il s'agit surtout, à ce stade du rapport, de présenter deux pièces ouvrant la voie à un certain type d'analyse.

On a bien entendu parfaitement conscience que les quelques lignes dont nous disposons ne sauraient développer des analyses rigoureuses reposant en particulier sur les méthodes reconnues par la communauté scientifique. Il faudrait revenir, dans une partie théorique de la thèse, aux raisons qu'on aurait de recourir à l'analyse de contenu, à l'analyse de discours, ou à d'autres outils. Du reste, on désire dans un premier temps, grâce aux deux documents présentés dans nos ANNEXES 2 et 3, moins travailler sur des messages (communication en vue de faire des inférences) que sur des supports en vue d'identifier les documents eux-mêmes et ce que Laurence Bardin appelle « l'information utile ». Notre but, en cas de recherche systématique, devrait de toute façon passer par l'analyse documentaire :

« Le but est le stockage sous une forme variable et la facilitation de l'accès par l'utilisateur de telle façon qu'il obtienne le maximum d'information (aspect quantitatif), avec le maximum de pertinence (aspect qualitatif). L'analyse documentaire est donc une phase préliminaire à la constitution d'un service de documentation ou d'une banque de données.» (BARDIN L., 1996 : 50)

Cette « pertinence » est celle qui justifiera que tel ou tel document soit retenu pour la constitution du corpus et qui nous fera voir l'intérêt qu'il présente

pour notre recherche précise. On aura ainsi l'occasion de comprendre pourquoi un document donné est susceptible d'être rangé dans l'un des trois corpus spécifiques ou d'être, au contraire, définitivement écarté. Ces questions doivent être soulevées, car il y va de la cohésion du corpus, de l'équilibre qualitatif et quantitatif nécessaire entre les sous-corpus. C'est dans cette phase que l'analyse documentaire associée à d'autres méthodes, comme l'analyse de contenu ou l'analyse de discours, chacune à son niveau rendue opérationnelle par la mise en œuvre d'un modèle approprié, prend tout son sens.

Cependant, la très grande diversité de la documentation, diversité qui ne doit pas être synonyme d'incohérence constitutive du corpus, nous obligera à procéder à de l'analyse documentaire, qui est la mieux à même de mettre en rapport des supports et d'inférer sur une réalité autre que celle des messages. On est donc par elle à la recherche de premières catégories nous permettant de passer de documents bruts à la représentation condensée de l'information en vue de son stockage et de sa consultation⁸.

Dans cette perspective future de tri et de hiérarchisation de la documentation d'une part et de son exploitation systématique d'autre part, nous voudrions présenter, à seule fin d'illustration sommaire de la grande variété des sources exploitables, un article de presse, signé Caroline Carissoni, et la déclaration finale du sommet francophone international de Chaillot (Paris).

III. 2. - BREVE ETUDE COMPAREE.

Comparer deux documents n'est jamais une tâche aisée et innocente. Mettre en rapport, même à seule fin d'illustrer rapidement notre propos, deux textes, si différents dans leur genre discursif et si éloignés du point de vue du traitement de leur thématique respective, pourrait sûrement nous être reproché. Cependant, il nous faut bien commencer quelque part, quitte à admettre plus tard que l'exemple est peut-être mal choisi. Ce rapprochement, qui n'a rien en tout cas de

⁸ Cf. BARDIN L., 1996: 50-51.

fortuit à nos yeux, nous permettra de mentionner, même si nous ne pouvons entrer ici dans le détail des outils d'analyse qui seraient indispensables à leur exploitation comparée, deux documents dont la seule justification que nous ayons retenue jusqu'ici pour les faire figurer dans le corpus est qu'ils contiennent le terme « développement », qu'ils ont recours à des thèmes qui s'y rapportent à divers plans, et, bien entendu, que ce sont deux documents de langue française.

III. 2. 1. - « DES ECOLES POUR L'AFRIQUE ».

Le 15 mars 1996, j'ai eu l'occasion d'engager dans le cadre des ateliers de l'après-midi de l'Alliance Française de Rouen un débat en compagnie des étudiants du niveau supérieur autour de l'article de Caroline Carissoni⁹ intitulé « Des écoles pour l'Afrique » et paru dans LES CLES DE L'INFORMATION JUNIOR, un hebdomadaire d'information à l'usage de jeunes lecteurs. On y trouve, simplifiées, des informations internationales ayant trait à différents domaines, comme la politique, les sciences ou l'art.

L'objet de la discussion dépassa rapidement le stade de la seule compréhension écrite des informations, qui ne devait bien entendu poser guère de difficulté à des étudiants de ce niveau, et se concentra plutôt sur les notions auxquelles la journaliste a recours, comme celles d'aide, d'éducation, d'école également, la manière dont elle met en place une conceptualisation particulière du développement dans son article et finalement ce qu'elle fait effectivement comprendre.

J'avais demandé de caractériser, en citant précisément le texte, le rapport entretenu par Caroline Carissoni, d'une part, avec la réalité qu'elle commente et, d'autre part, avec ses jeunes lecteurs. On a pu ainsi y découvrir les implicites culturels et idéologiques qui sous-tendent de part en part la progression de l'argumentation. Bizarrement, le terme « développement » n'apparaît qu'une

⁹ Cf. ANNEXE 2 - « Des écoles pour l'Afrique ».

seule fois, dans une petite note hors article en petit caractère, où le lecteur est censé prendre connaissance du rôle de l'ONU, qui est « de maintenir la paix et d'aider au développement de tous les pays ». Mis à part ce rappel simpliste et bien rapide, tout se passe comme si les situations sociales africaines évoquées étaient anormales par rapport aux nôtres et qu'on n'avait pas à remettre en cause les conceptions éducatives occidentales. Par exemple, l'école, au sens où nous comprenons le terme chez nous, n'est absolument pas remis en question dans son acception et son emploi relativement aux situations socioculturelles et socio-économiques, d'ailleurs amalgamées, des pays africains. Ainsi, quel sens donner à « D'autres encore se déplacent sans cesse et ne peuvent donc pas suivre des cours » avec de « vrais professeurs », sinon que l'école en Afrique doit ressembler dans sa forme et ses objectifs à celle de notre système scolaire ?

Par ailleurs, il est caractéristique de voir que tous les éléments informatifs visent à donner un sens unilatéral à l'« aide » consentie, ce qui laisse bientôt apparaître les territoires africains comme le vaste laboratoire des théories et autres actions onusiennes¹⁰. La conception sous-jacente que la journaliste a de la situation est dès lors explicite; nous sommes en plein développement exogène et nous n'avons, par contre, rien sur l'idée qu'une école africaine puisse être différente, intégrée aux traditions locales, et sur les moyens de promouvoir sa réalisation par les intéressés eux-mêmes. Le plus inquiétant, au surplus, dans ce genre de contribution est que l'auteur ne pense pas une minute mal faire en reprenant sans discernement des idées presque toujours contestables - et contestées par les spécialistes -, et qu'elle se fait le relais auprès de jeunes lecteurs d'un discours stéréotypé et ethnocentré.

Il ne s'agit pas pour nous, toutefois, d'incriminer trop rapidement ou trop durement une presse généraliste dont l'effort, louable, est quand même de sensibiliser un large public, jeune de surcroît, à des thématiques cruciales qui ne manqueront pas de compter dans l'actualité des futurs citoyens et responsables

¹⁰ Cf. Les dernières lignes de l'article.

au XXI^e siècle. Pour nous, l'essentiel, dans un tel document, est d'être en mesure de repérer la présence de notre concept, le développement en francophonie, de suivre à la trace la notion de développement, dans ses relations avec la diffusion et la pratique du français, prenant en compte, par ailleurs, qu'il n'y a pas de discours anodin ou naïf, même adressé à des enfants.

III. 2. 2. - LA « DECLARATION DE CHAILLOT ».

Les 19, 20 et 21 novembre 1991 s'est tenue à Chaillot (Paris) la quatrième conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Le Président de la République française, monsieur François Mitterrand, ayant particulièrement mis l'accent, lors du XVI^e sommet franco-africain de La Baule (20/06/90), sur la nécessité de progresser à la fois sur le front des libertés démocratiques et du développement (« la France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté » (BEAU J.-F., 1995 : 340)), certaines délégations s'étaient senties visées et le nouveau sommet francophone, initialement prévu au Zaïre, avait alors dû être déplacé à la hâte vers la France.

Le document que nous produisons¹¹ est l'expression évidente de cette préoccupation présidentielle. Pour nous, il s'agit de repérer ce qui, dans une telle « Déclaration », est comparable avec le précédent article de presse, ce qui réunit ou sépare ces deux types de document quant à la notion de développement. Reprenons ici quelques pistes générales en précisant bien qu'elles ne représentent en rien une analyse approfondie des documents, mais qu'elles illustrent une manière de procéder à leur exploitation :

(t.s.v.p.)

¹¹ Cf. ANNEXE 3 - « La Déclaration de Chaillot ».

« Des écoles pour l'Afrique »	La « Déclaration de Chaillot »
- 1996 - <i>article de presse</i> à l'attention de jeunes lecteurs; document signé et illustré (photo, carte); genre nettement descriptif; date relative à l'actualité des faits; - le terme <i>développement</i> apparaît une seule fois; - des thèmes associés sont repérables (l'éducation, la santé publique, etc.), des indications spatio-temporelles existent, mais les thèmes apparaissent amalgamés; - le « développement » « dans le monde », sans environnement thématique précis; - des implicites culturels et idéologiques nets où un rapport donneur (des messages et des actes) / receveur est élaboré; - concept systémique dominant: <i>développement exogène</i>.	- 1991 - <i>déclaration politique</i>: document officiel de clôture du sommet francophone de 1991 à Chaillot (Paris); genre déclaratif très marqué, propre au discours politique collectif; date relative à la rédaction du texte; - le terme <i>développement</i> apparaît très souvent; c'est un mot-clé; - des thèmes précis lui sont associés, nombreux, tranchés, mais le repérage spatio-temporel des faits manque; - le « développement » dans les pays ayant en commun l'usage du français; - une disposition explicite (« nous ») au consensus où les différences politiques et socio-économiques sont neutralisées; - concept systémique dominant: <i>développement endogène</i>.

III. 2. 3. - CONCLUSION THEORIQUE.

Ces premières pistes, bien rapides certes, ont pour unique but de faire comprendre qu'on entend mettre au point à partir de la configuration de notre corpus un / des modèle(s) d'analyse ad hoc, propre(s) à faire apparaître les particularités, les rapprochements, les concepts dans leurs dimensions, avec leurs composantes et leurs indicateurs. On aura recours, pour ce faire, à des méthodes d'analyse qu'il reste à déterminer et qu'il faudrait préciser dans une partie théorique de la thèse.

Pour revenir aux deux exemples retenus ici, on peut facilement mettre au jour dans l'article de Caroline Carissoni le concept systémique (déductif) de développement exogène par lequel on est amené à comprendre que le développement est affaire d'aide extérieure, de décisions et d'actes unilatéraux

de certains pays vers d'autres. Dans la « Déclaration de Chaillot », on repère le concept contraire, celui d'un développement endogène souhaité par tous les cosignataires : « (...) il appartient à chaque peuple de déterminer les voies (etc.) ». Les deux documents s'opposent bien entendu sur le fond, mais, pour nous, ils parlent différemment de la même chose. Les deux types de production contiennent des indicateurs du réel. Précisément, c'est grâce à leur variation et à la variation qu'ils présenteront avec d'autres sources, grâce aussi à nos propres observations sur le terrain que nous pourrons relever un maximum de caractéristiques nous permettant de bâtir notre propre concept opératoire (inductif)¹². Dans cette perspective empirique de construction du concept de développement en francophonie, la sélection, le regroupement et la combinaison des indicateurs sont des tâches essentielles de la recherche auxquelles nous devons apporter beaucoup de clarté.

¹² Cf. QUIVY R., 1995: 133-134.

PREMIERE PARTIE *FONDEMENTS DE LA RECHERCHE*

DEUXIEME PARTIE *CONSTITUTION DU CORPUS*

TROISIEME PARTIE *LA THEORIE ET LE TERRAIN*

QUATRIEME PARTIE *CONCLUSION GENERALE*

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

I BILAN

Ces analyses, rapides, que nous avons voulu présenter ici à titre d'exemples, n'ont pas la prétention d'ouvrir la voie à quelque conclusion que ce soit, forcément hâtive ou infondée. Si notre dernière partie porte cependant ce titre, c'est plutôt pour marquer le moment de proposer un bilan et un projet en rapport avec les propos tenus depuis le début.

I. 1. - DIFFICULTES DE LA RECHERCHE.

Ce dont le présent travail nous a d'ores et déjà permis de prendre conscience, c'est qu'il y aura de multiples difficultés, à la fois intellectuelles et techniques (certaines sont connues, les autres supposées), que l'on devra lever pour traiter notre sujet. Aborder le développement, du point de vue d'un champ disciplinaire ou d'un autre, fait appel dans chaque cas à des acceptions souvent sensiblement différentes du terme, des concepts opératoires et systémiques distincts, des pratiques socioprofessionnelles variées. Chacun voit le développement à sa porte, si l'on ose dire, en fonction de son horizon intellectuel, de son engagement social. La notion appartient à tout le monde, car elle concerne, à divers titres, tout le monde. Tous les individus, toutes les sociétés sont légitimés à s'exprimer sur ses manifestations, à la repenser, car elle les engage et les façonne tous.

Dans cet enchevêtrement d'idées, de réalisations, d'intérêts particuliers ou (inter)nationaux, la difficulté revient donc d'une part à montrer qu'il est indispensable et utile de mettre en rapport des informations, des sources d'inspiration scientifique diverse, linguistique, sociologique, économique,

didactique, et, d'autre part, à mettre sur pied une méthode d'analyse ad hoc. De la sorte, on espère faire apparaître des ponts interdisciplinaires, des bases de dialogue communes autour d'un pôle de recherche fédérateur, le développement, que les parties en présence ont de toute façon intérêt à privilégier. On ne présumera pas ici des résultats possibles; le développement suscite des contributions, chez les uns et chez les autres, certainement plus ou moins décisives, mais ce sont néanmoins des contributions en français et dont les destinataires sont essentiellement des francophones. Dans cette mesure, nous respectons le second terme de notre sujet de fond, celui qui le particularise au sein d'un champ d'investigation déterminé, la francophonie¹³.

I. 2. - LA NECESSITE D'UNE SYNTHÈSE.

Dans ces conditions, alors que la recherche risque à tous moments de nous amener à comparer, à évaluer des documents de nature et de contenu scientifique nombreux, un principe méthodologique fort doit guider la progression de l'analyse. Si le but avoué est d'étudier le développement en tant que praxème linguistique, notion ou concept dans des environnements différents, on aura en effet à répondre à une exigence scientifique incontournable, la synthèse des résultats et finalement une thèse quant au problème posé initialement.

En d'autres termes, il s'agira de répondre, non pas pour être définitif, mais parce qu'il est légitime qu'on attende de nous qu'on prenne (même provisoirement) position, à la question suivante : Qu'est-ce que le développement en francophonie ? L'idée est que la réponse ne peut en réalité venir que de la synthèse. Elle fait naître l'intuition que la recherche sur le développement est le lieu d'une confluence de recherches particulières, qu'elle est l'occasion de délimiter une plate-forme de réflexion sur ce thème. Le

¹³ C'est cette position que semble d'ailleurs défendre le Rapport 1994 du Haut Conseil de la Francophonie: «(...) La première des insuffisances relève de la prise en compte du facteur francophone dans les décisions économiques.» (HCF, 1994: 366)

développement, selon nous, peut se définir, être caractérisé par un forum de théories sur le développement, par le « réseau » de recherches et de réalisations dont parle Chaudenson. 1987 a vu à ce propos la création du Forum francophone des affaires (FFA), organisation dont la vocation est de réfléchir spécifiquement à l'évolution des relations économiques entre les pays membres de l'ACCT. C'est une piste...

Cette conception de la recherche sur le développement semble devoir rallier peu à peu, depuis le début des années 1990, époque qui a vu la remise en question d'à peu près toutes les prévisions concernant l'évolution socio-économique des pays engagés par des « plans » internationaux en faveur du développement, beaucoup de responsables. L'orientation particulière de la recherche qu'on aimerait entreprendre consiste justement à aborder le thème sous un jour insuffisamment exploré, d'après nos premières lectures, par les organisations de la Francophonie; on n'imagine pas un instant tenter d'apporter une n-ième contribution à la somme théorique sur le développement en général, mais bien plutôt mettre en évidence à quelle conception du développement la Francophonie fait appel, ce qu'elle lui apporte spécifiquement, comment elle est susceptible de s'en saisir et de la faire évoluer. Il y va certainement d'une philosophie propre mise peu à peu en place par les réseaux francophones et qu'il nous faudra caractériser et évaluer.

II PROJET

II. 1. - POSITIONNEMENT ET UTILITE DE LA RECHERCHE.

Abordant le thème extrêmement large du développement, même ramené au cadre plus restreint de la recherche francophone, une thèse qui prend naissance dans les préoccupations du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université de Rouen peut être envisagée. Elle fait appel à des champs variés en Sciences Humaines; elle laisse une place prépondérante à l'analyse de productions marquées, elle recourt aux outils particuliers de la linguistique et de la sociolinguistique. Dans cette perspective, l'idée d'une enquête de terrain révélant des conceptions convergentes ou divergentes - c'est-à-dire complémentaires - du développement pourra nous mettre en relation avec des personnalités très différentes autant dans leur statut que dans leur activité professionnelle. En outre, il nous faut rester fidèle à notre vocation première d'enseignant de FLE. Même sous l'aspect didactique, et peut-être même surtout sous cet aspect, il apparaît indispensable de ne pas perdre de vue la dimension utile que la recherche doit prendre. Ses destinataires sont certes des universitaires, ils sont aussi des populations, étudiants, salariés, fonctionnaires. Elle s'intéressera à des réalités sociales où la vie des langues et, de manière plus particulière, la diffusion du français sont, dès nos premières analyses, comprises comme des vecteurs et des outils du développement et de la communication entre des hommes; et le français, aujourd'hui, n'est pas sans posséder des atouts importants :

« (...) en outre et surtout, le français, justement parce que les élites maghrébines, africaines et autres n'ont plus lieu de redouter une politique de domination par le biais de la

culture, dont la France n'a plus ni l'intention ni les moyens, apparaît partout comme un autre choix, humaniste, face à toutes les formes d'hégémonie.» (HAGEGE C., 1987 : 255)

Le choix de l'adjectif « humaniste », qui réclame comme on l'imagine la plus grande prudence, témoigne toutefois plus d'une nécessité que d'une ambition d'ordre utopique; on sait gré à l'auteur du *français et les siècles* de nous inciter à le reprendre à notre compte. En effet, comment continuer à faire œuvre d'enseignant sans désormais intégrer spécifiquement la dimension d'aide au développement dans les enseignements ? Ce qui, bien entendu, demande une redéfinition constante, sur le terrain, en présence de tous les acteurs de la chaîne de transmission des savoirs et des savoir-faire. On se veut certes loin de l'hégémonie de l'uniculturel déshumanisé que nous promettent les marchands de pures images. Tel est en tout cas l'un des fondements intellectuels de la thèse que nous prétendons défendre.

II. 2. - ASPECTS PRATIQUES.

Pour finir, il faudrait encore mentionner les aspects pratiques que la mise en route d'une thèse ne manquera pas de soulever. Plusieurs problèmes apparaissent qui correspondent aux questionnements suivants : Qui ? Où ? Comment ?

La recherche que nous espérons mettre sur pied fait tout d'abord appel à des interlocuteurs; nous avons déjà envisagé ce paramètre dans le cadre des hypothèses de recherche, cependant, s'il s'agissait alors de se demander qui, en tant qu'interlocuteur officiel et d'une certaine manière enquêté, pouvait nous renseigner, donner un point de vue et délivrer des sources, on a à envisager également la collaboration directe avec des chercheurs susceptibles d'aborder le problème comme nous aimerions le faire. Un des aspects du projet, plus pragmatique celui-là, consiste en effet à programmer des rencontres avec des collaborateurs internationaux de formations complémentaires. Nous aurions bien entendu tout intérêt, pas seulement dans le strict but de préparer une thèse,

de rechercher le contact d'interlocuteurs privilégiés que sont les chercheurs et les étudiants-chercheurs étrangers. En matière de développement, il nous semble en tout état de cause acquis que toute recherche et toute pratique unilatérales sont vouées à l'échec. L'attitude que nous aimerions faire nôtre durant tout notre travail viserait donc à susciter un échange d'informations, d'hypothèses, de théories entre un certain nombre de chercheurs internationaux et à constituer ainsi un groupe de travail toujours ouvert. Bachelard ne réclamait-il pas, pour sa part, une « union des travailleurs de la preuve » indispensable dans toute pratique scientifique ?

La question des collaborateurs suppose l'idée d'une coopération interuniversitaire et, du même coup, pose de manière sous-jacente celle des points d'ancrage géographique, des lieux susceptibles d'accueillir la recherche. Une recherche de correspondants scientifiques passe par la recherche de terrains pour reprendre le terme cher aux didacticiens. Nombreux sont les chercheurs aujourd'hui - et nous essaierons nous aussi d'apporter notre éclairage sur ce point - conscients que la question du développement intéresse tous les Etats, tous les peuples et que le clivage Nord-Sud, pour rester jusqu'à présent opératoire, n'est pas loin toutefois de recevoir des modifications importantes du fait du remodelage socio-économique des régions asiatiques entre autres. Le président Chirac se rend à Singapour (1996), le prochain sommet international de la Francophonie aura lieu à Hanôï, au Viêt-Nam (1997), la Chine, enfin, semble s'éveiller; ce ne sont là que quelques indices rappelés rapidement, cependant les plus récentes orientations de la politique étrangère de la France peuvent nous inciter à envisager de préparer la thèse dans un pays de cette région du monde.

Dernier point, pour finir, la question du financement. Il n'est pas vain, au moment de monter un projet de thèse, de s'interroger sur les moyens de financement possibles. C'est l'occasion de se livrer peut-être à une petite étude préalable, une sorte de préenquête qui pourrait être très utile. Si l'on écarte en

effet les organismes ou institutions plus ou moins proches de l'université susceptibles par tradition de fournir des aides au financement - aides d'ailleurs de plus en plus parcimonieuses -, on aurait intérêt à solliciter les avis d'organisations ou d'institutions françaises ou étrangères qui travaillent habituellement sur le développement; on se ferait ainsi certainement une idée assez précise des partenaires institutionnels et financiers (le Ministère des Affaires Etrangères, l'ONU, des ONG/OING, certaines banques... ?) qu'une thèse sur le développement en francophonie pourrait intéresser et on se renseignerait du même coup sur l'utilité ressentie de la recherche qu'on veut entreprendre et les efforts consentis par les uns ou les autres pour venir en aide à la réalisation du projet.

PREMIERE PARTIE *FONDEMENTS DE LA RECHERCHE*

DEUXIEME PARTIE *CONSTITUTION DU CORPUS*

TROISIEME PARTIE *LA THEORIE ET LE TERRAIN*

QUATRIEME PARTIE *CONCLUSION GENERALE*

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Ordre onomachronologique. - 83 entrées principales en caractère gras. - L'astérisque (*) signale les auteurs ou les ouvrages effectivement cités dans le rapport-projet.

ACHARD Pierre, 1986, « Analyse de discours et sociologie du langage » dans *LANGAGE ET SOCIETE* 37, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 5-57.

AL KALALI Abdulkarim, 1994, *Statut, rôle et image de la langue française au Yemen*, Rapport-projet de DEA, URA CNRS 1164, Université de Rouen (France), 75 pages.

AMIN Samir, 1989, *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde: une analyse politique*, L'Harmattan, Paris, 383 pages.

BAGGIONI Daniel et alii, 1992, *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Didier Erudition, Paris, 240 pages.

BALIBAR Renée, 1985, *L'institution du français / Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, PUF, Paris, 421 pages.

BALIBAR Renée, LAPORTE Dominique, 1974, *Le français national / Politique et pratique de la langue nationale sous la Révolution*, Hachette, Paris, 224 pages.

***BARDIN Laurence**, 1996 (8^e édition corrigée), *L'analyse de contenu*, PUF (coll. Le Psychologue), Paris, 291 pages.

***BEAU Jean-François**, ULMER Jean-Christophe, 1995, *François Mitterrand / Discours 1981-1995*, Europolis (coll. L'Esprit Civique), Paris, 563 pages.

BEN FADHEL Riad, 1994, « Pour une francophonie des valeurs » dans *LA GAZETTE* 67 / Novembre 1994, AUPELF-UREF, Hanôï, 12 pages, 6.

BESSE Henri, GALISSON Robert (Dir.), 1980, *Polémique en didactique / Du renouveau en question*, Cle International, Paris, 144 pages.

***CALVET Louis-Jean**, 1974, *Linguistique et colonialisme*, Payot, Paris, 250 pages.

***CALVET Louis-Jean**, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, 294 pages.

CALVET Louis-Jean, 1992, *Les langues des marchés en Afrique*, Didier Erudition, Paris, 359 pages.

CHATTON Pierre-François, MAZURYK BAPST Joanna, 1991, *Le défi francophone*, Bruylant (coll. Axes, savoir), Bruxelles, 157 pages.

CHAUCHAT Hélène, 1990, *L'enquête en psychosociologie*, PUF (coll. Le Psychologue), Paris, 253 pages.

CHAUDENSON Robert et alii, 1992, *La Francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Didier Erudition, Paris, 220 pages.

- *CHAUDENSON Robert**, 1989a, 1989 / *Vers une révolution francophone?*, L'Harmattan, Paris, 224 pages.
- CHAUDENSON Robert**, ROBILLARD Didier de (Eds.), 1989b, *Langues, économie et développement*, Institut d'études créoles et francophones, Didier Erudition, Université d'Aix-Marseille I (France), tome 1, 257 pages.
- CHAUDENSON Robert**, ROBILLARD Didier de (Eds.), 1991, *Langues, économie et développement*, Institut d'études créoles et francophones, Didier Erudition, Université d'Aix-Marseille I (France), tome 2, 262 pages.
- CHIKH Slimane** et alii, 1988, *Maghreb et francophonie: L'Algérie face à la francophonie*, Economica (coll. Coopération), Paris, 86 pages.
- COLARD Daniel**, FONTANEL Jacques, GUILHAUDIS Jean-François, 1981, «Le désarmement pour le développement: Dossier d'un pari difficile» dans LES CAHIERS DE LA FONDATION POUR LES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE 19, Stratégique, Paris, 173 pages.
- *COMELIAU Christian**, 1994, «Développement du développement durable ou blocages conceptuels?» dans REVUE TIERS-MONDE 137, PUF, Paris, tome 35, 61-76.
- CONAC Gérard** et alii, 1987, *La coopération multilatérale francophone / Conférences et débats*, Economica, Paris, 377 pages.
- CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE [CPF]**, 1993, *Rapport d'activités du Conseil permanent de la Francophonie de janvier 1992 à octobre 1993*, Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Paris, 187 pages.
- *COPPALLE Daniel**, GARDIN Bernard, 1980, «Discours du pouvoir et pouvoir(s) du discours» dans LA PENSEE 209, 158 pages, 99-113.
- CORTES Jacques** et alii, 1987, *Une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*, Didier-Crédif, Paris, 231 pages.
- *COSTE Daniel** (Dir.), 1984, *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945: matériaux pour une histoire*, Hatier, Paris, 255 pages.
- COSTE Daniel**, HEBRARD Jean, 1991, *Vers le plurilinguisme? / Ecole et politique linguistique*, Hachette, Paris, 176 pages.
- DANIEL Valérie**, 1992, *La Francophonie au Viêt-Nam*, préface de Jean-Louis Roy, L'Harmattan, Paris, 141 pages.
- DE BROGLIE Gabriel**, 1986, *Le français pour qu'il vive*, Gallimard, Paris, 286 pages.
- DENIAU Xavier**, 1992 (rééd. 1983), *La Francophonie*, PUF (coll. Que sais-je? 2111), Paris, 128 pages.
- DUMONT Pierre**, 1992, *La Francophonie par les textes*, Edicef, Paris, 191 pages.

- DUREL Florent**, 1995, *Robert Chaudenson : 1989 / Vers une révolution francophone ? Synthèse de lecture*, UV « Anthropologie culturelle de la France » de Maîtrise FLE, Université de Rouen (France), 12 pages.
- FARANDJIS Stélio**, 1991, *Francophonie fraternelle et civilisation universelle*, Editions de l'Espace européen, La Garenne-Colombes (France), 284 pages.
- FUCHS Jean-Paul**, 1988, *Quel avenir pour le français dans les pays d'Afrique Noire Francophone et de l'Océan Indien ? / Rapport au Premier Ministre*, Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale, Paris, 108 pages.
- GALISSON Robert**, **PORCHER Louis**, 1986, « Priorités FLE » dans *ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE* 64, Didier Erudition, Paris, 115 pages.
- GILSON Etienne**, 1969, *Linguistique et Philosophie / Essai sur les constantes philosophiques du langage*, Librairie Philosophique J. Vrin, Paris, 309 pages.
- GOLDMANN Lucien**, 1966, *Sciences Humaines et Philosophie / Pour un structuralisme génétique*, Editions Gonthier, Paris, 165 pages.
- GUILLOU Michel**, 1993, *La Francophonie / Nouvel enjeu mondial*, Hatier, Paris, 155 pages.
- GUILLOU Michel**, 1994, « La Francophonie a un avenir, si... » dans *LA GAZETTE* 67 / Novembre 1994, AUPELF-UREF, Hanôï, 12 pages, 3.
- GUILLOU Michel**, **LITTARDI Arnaud**, 1988, *La Francophonie s'éveille*, Berger-Levrault, Paris, 264 pages.
- *HAGEGE Claude**, 1987, *Le français et les siècles*, Odile Jacob (coll. Points), Paris, 314 pages.
- HALL Edward T.**, 1979 (réed. 1976), *Au-delà de la culture*, Seuil (coll. Points Essais), Paris, 234 pages.
- HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE [HCF]**, 1986, *Dictionnaire général de la Francophonie*, Lekousé et Ané, Paris, 391 pages.
- *HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE [HCF]**, 1994, *Etat de la Francophonie dans le monde / Données 1994 et 5 enquêtes inédites*, La documentation française, Paris, 565 pages.
- *JACQUARD Albert**, 1995, *J'accuse l'économie triomphante*, Calmann-Lévy, Paris, 167 pages.
- *L'ANNEE FRANCOPHONE INTERNATIONALE (EDITION 1995) [AFI]**, 1995, Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), Paris, 316 pages.
- LACOUTURE Jean**, 1985, *De Gaulle / 2. Le politique*, Editions du Seuil, Paris, 723 pages.

- *LATOUCHE Serge**, 1984, «Le développement en question» dans REVUE TIERS-MONDE 100, PUF, Paris, tome 25, 729-734.
- *LATOUCHE Serge**, 1994, «Développement durable: Un concept alibi» dans REVUE TIERS-MONDE 137, PUF, Paris, tome 35, 77-94.
- LE FRANCAIS DANS LE MONDE (NUMERO SPECIAL)**, Août-septembre 1990, *Publics spécifiques et communication spécialisée*, Edicef, Paris, 175 pages.
- LEGER Jean-Marc**, 1988, *La Francophonie: grand dessein, grande ambiguïté*, Nathan, Paris, 242 pages.
- LEVI-STRAUSS Claude**, 1987 (rééd. 1952), *Race et histoire*, Denoël (coll. Folio Essais), Paris, 127 pages.
- MANGEART Rémi**, 1984, *Paysans africains*, L'Harmattan, Paris, 301 pages.
- *MORIN Edgar**, 1993, «Une crise du futur» dans LE COURRIER DE L'UNESCO 12/1993, UNESCO, Paris, 50 pages, 25-26.
- *PARTANT François**, 1984, «La crise du développement dans la crise mondiale» dans REVUE TIERS-MONDE 100, PUF, Paris, tome 25, 809-815.
- PARTANT François**, 1988, *La ligne d'horizon: essai sur l'après-développement*, La Découverte, Paris, 233 pages.
- *PISANI Edgard**, 1984, «Préface» dans REVUE TIERS-MONDE 100, PUF, Paris, tome 25, 725-727.
- PORCHER Louis**, 1987a, *Champs de signes / Etats de la diffusion du français langue étrangère*, ENS Saint-Cloud-Créteil, Hatier (coll. Essais), Paris, 76 pages.
- PORCHER Louis**, 1987b, *Enseigner/diffuser le français: une profession*, Hachette, Paris, 95 pages.
- *PORCHER Louis**, 1990, «Conjectures sur la diffusion du français» dans EUROPE 738, Europe et Messidor, Paris, 221 pages, 84-92.
- PORCHER Louis**, 1995, *Le français langue étrangère*, Hachette Education, Paris, 105 pages.
- *QUIVY Raymond**, VAN CAMPENHOUDT Luc, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales (Nouvelle édition)*, Dunod, Paris, 287 pages.
- REVUE TIERS-MONDE 097**, 1984, *Culture et Développement*, PUF, Paris, tome 25.
- *REVUE TIERS-MONDE 100**, 1984, *Le développement en question*, PUF, Paris, tome 25.
- REVUE TIERS-MONDE 112**, 1987, *Les débats actuels sur le développement*, PUF, Paris, tome 28.

- *REVUE TIERS-MONDE 137**, 1994, *Après le Sommet de la Terre: Débats sur le développement durable*, PUF, Paris, tome 35.
- RICHTERICH René**, 1985, *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*, Hachette, Paris, 175 pages.
- RICHTERICH René**, WIDDOWSON H. G. (Eds.), 1991, *Description, présentation et enseignement des langues*, Didier (coll. LAL), Paris, 135 pages.
- ROBILLARD Didier de**, BENIAMINO Michel (Dir.), 1993, *Le français dans l'espace francophone*, Honoré Champion, Paris, 534 pages.
- ROY Jean-Louis**, 1989, *La Francophonie; l'émergence d'une alliance?*, Diffusion Hatier, Paris, 134 pages.
- ROY Jean-Louis**, 1993, *La francophonie, le projet communautaire*, Hatier, Paris, 200 pages.
- ROY Jean-Louis**, 1995, *Mondialisation, développement et culture: la médiation francophone*, Hurtubise HMH, Montréal, 155 pages.
- *SACHS Ignacy**, 1994, «Le développement reconsidéré» dans **REVUE TIERS-MONDE 137**, PUF, Paris, tome 35, 53-60.
- SAPIR Edward**, 1967 (rééd. University Press of California, 1949), *Anthropologie*, Editions de Minuit (coll. Points), Paris, 380 pages.
- TETU Michel**, 1992 (3^e édition revue et corrigée), *La Francophonie, histoire, problématique, perspectives*, Guérin universitaire, Montréal, 428 pages.
- VALDMAN Albert** (Ed.), 1979, *Le français hors de France*, Honoré Champion, Paris, 688 pages.
- VAN DER SLUIS Vincent**, 1993, *Statut, rôle et image de la langue française à Toronto (Canada)*, Rapport-projet de DEA, URA CNRS 1164, Université de Rouen (France), 83 pages.
- VION Robert**, 1992, *La communication verbale / Analyses des interactions*, Hachette, Paris, 302 pages.
- VOVELLE Michel**, 1982, *Idéologies et mentalités*, La Découverte, Paris, 331 pages.
- ZARATE Geneviève**, 1983, «Objectiver le rapport culture maternelle / culture étrangère» dans **LE FRANCAIS DANS LE MONDE 181**, Hachette/Larousse, Paris, 110 pages, 34-39.
- ZARATE Geneviève**, 1986, *Enseigner une culture étrangère*, Hachette, Paris, 159 pages.
- ZARATE Geneviève**, 1993, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Didier (coll. Crédif Essais), Paris, 128 pages.

PREMIERE PARTIE *FONDEMENTS DE LA RECHERCHE*

DEUXIEME PARTIE *CONSTITUTION DU CORPUS*

TROISIEME PARTIE *LA THEORIE ET LE TERRAIN*

QUATRIEME PARTIE *CONCLUSION GENERALE*

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

ANNEXE 1 - Principales organisations : sigles et intitulés
d'après « Principales organisations : sigles, adresses, téléphone, télécopieur » (AFI, 1995 : 312-315).

Lecture en ligne par ordre alphabétique

A			
Académie française	Académie francophone d'ingénieurs	Académie royale de langue et de littérature françaises	Les Amitiés Acadiennes
ACCT Agence de coopération culturelle et technique	ACELF Association canadienne d'éducation de langue française	ACF Association culturelle francophone	ADEB Association des éditeurs belges
ADELFI Association des écrivains de langue française	ADIFLOR Association pour la diffusion internationale francophone de livres, ouvrages et revues	AFAL Association francophone d'amitié et de liaison	AFEC Association francophone d'éducation comparée
AFIDES Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires	AIEAF Association internationale des éditeurs africains francophones	AIFF Association internationale des femmes francophones	AIJF Association internationale de la jeunesse francophone
AILF Association des informaticiens de langue française	AIMF Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones	AINLF Association internationale des navigants de langue française	AIPLF Assemblée internationale des parlementaires de langue française
AIVFC Association internationale des villes francophones de congrès	Alliance française	ANSULF Association nationale des scientifiques pour l'usage de la langue française	APELA Association pour l'étude des littératures africaines
APF Agence de la presse francophone	Association des études francophones d'Europe centre-orientale	Association France-Canada	Association France-Québec
Association Québec-France	ASPELF Association française de solidarité avec les peuples de langue française	AUDECAM Association universitaire pour le développement de l'enseignement et de la culture en Afrique et à Madagascar	AUPELF-UREF Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française - Université des réseaux d'expression francophone

B**BELC**

Bureau pour
l'enseignement de la
langue et de la
civilisation françaises à
l'étranger

BIEF

Banque internationale
d'information sur les Etats
francophones

C**CAMES**

Conseil africain et
malgache de
l'enseignement supérieur

**Centre Wallonie-
Bruxelles****Cercle Richelieu-Senghor****Chambre francophone
des affaires économiques****CICIBA**

Centre international des
civilisations bantu

CIEF

Conseil international
d'études francophones

CIEP

Centre international
d'études pédagogiques

CILF

Conseil international de la
langue française

CIRAD

Centre de coopération
internationale en
recherche agronomique
pour le développement

CIRECCA

Centre international de
recherches, d'échanges et
de coopération de la
Caraïbe et des Amériques

CIREEL

Centre d'information et de
recherche pour
l'enseignement et l'emploi
des langues

CIRTEF

Conseil international des
radios et télévisions
d'expression française
(Genève)

CIRTEF

Conseil international des
radios et télévisions
d'expression française
(Bruxelles)

**Comité international des
Jeux de la Francophonie****CLEF**

Club des lecteurs
d'expression française

CODOFIL

Conseil pour le
développement du
français en Louisiane

**Communauté française
de Belgique****CONFESJES**

Conférence des ministres
de la jeunesse et des
sports

CONFEMEN

Conférence des ministres de
l'éducation nationale des
pays d'expression française

CFC

Conseil francophone de la
chanson

CLF

Conseil de la langue
française

CVFA

Conseil de la vie française
en Amérique

**Conseil supérieur de la
langue française****CPF**

Conseil permanent de la
Francophonie

CREDIF

Centre de recherche et
d'étude pour la diffusion
du français

CREIPAC

Centre de rencontres et
d'échanges internationaux
du Pacifique

CRPLF

Communauté des radios
publiques de langue
française

D**DGLF**

Délégation générale à la langue française

F**Fédération
internationale des parcs
de la Francophonie****Festival International
des Francophonies en
Limousin****FFA**

Forum francophone des
affaires

FIDELF

Fédération internationale
des écrivains de langue
française

FIPF

Fédération internationale
des professeurs de frç.

**Francofolies de la
Rochelle**

H**HCF**

Haut Conseil de la
Francophonie

I**ICAF**

Institut pour la
coopération
audiovisuelle
francophone

IDEF

Institut international de
droit d'expression et
d'inspiration françaises

IFIGE

Institut international
francophone pour la
formation d'informaticiens
et de gestionnaires
d'entreprises

IHEF

Institut des hautes études
francophones

M**Maison de la francité****Mission laïque française****Ministère de la Culture et
de la Francophonie****O****OCAM**

Organisation de la
communauté africaine et
malgache

OFQJ

Office franco-québécois
pour la jeunesse

OLF

Office de la langue
française

OUI

Organisation universitaire
interaméricaine

R**Richelieu International****RFI**

Radio France
Internationale

S**Service de langue
française****T****TILF**

Théâtre international de
langue française

TV5 Europe**TV5 Québec Canada****U****UCFL**

Union culturelle franco-
libanaise

UIJPLF

Union internationale des
journalistes de la presse
de langue française

UITF

Union des ingénieurs et des
techniciens utilisant le
français

**Université francophone
d'Alexandrie****Union latine**

Observations : Cette liste n'est certainement pas exhaustive. *HCF, 1994*
répertorie certaines autres organisations. Par ailleurs, on ne peut pas passer sous

silence l'existence d'autres organisations n'appartenant pas à la sphère *francophoniste*. C'est le cas, par exemple, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) connu en France pour sa publication mensuelle, FAIM DEVELOPPEMENT MAGAZINE, n'apparaissant ni dans *HCF*, 1994 ni dans *AFI*, 1995.

ANNEXE 2 - « Des écoles pour l'Afrique »

par CARISSONI Caroline, 1996, « Des écoles pour l'Afrique» dans LES CLES DE L'ACTUALITE JUNIOR 58 (28/03-03/04/1996), Milan Presse, Toulouse, 8 pages, 2.

ANNEXE 3 - « Déclaration de Chaillot »

dans *Déclaration de Chaillot, Actes de la quatrième conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ayant en commun l'usage du français*, Service des Affaires francophones / Ministère des Affaires Etrangères, Paris, 427 pages, 303.

Déclaration de Chaillot

Nous, chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation des pays ayant en commun l'usage du français, réunis pour affirmer, une fois de plus, notre solidarité et notre ferme volonté de concourir activement à façonner ensemble un avenir meilleur pour nos peuples et pour la communauté internationale,

Nous félicitons des progrès de la démocratie constatés dans le monde entier, saluons tout particulièrement la contribution déterminante des peuples à cette évolution, et sommes convaincus qu'il appartient à chaque peuple de déterminer les voies les plus appropriées à l'affermissement de ses institutions démocratiques;

Réitérons notre foi dans les valeurs démocratiques fondées sur le respect des droits de la personne, des minorités et des libertés fondamentales;

Croyons fermement qu'une plus grande participation des peuples à leur développement passe par le libre exercice des libertés fondamentales et l'avènement de l'état de droit;

Convaincus qu'il n'existe pas de développement sans liberté, ni de véritable liberté sans développement;

Déplorons les conséquences tragiques de la famine, de la pauvreté, des calamités naturelles et des désastres dus à l'action de l'homme. A notre époque marquée par le souci de solidarité et de partenariat, la persistance intolérable du sous-développement exige une mobilisation de la communauté des nations et requiert d'imprimer un nouveau cours à notre coopération;

Persuadés que le développement économique, responsabilité première de chacun de nos pays, passe par le maintien, voire l'accroissement, des flux financiers, la poursuite de la concertation économique dans les grandes instances internationales et le renforcement des efforts pour l'intégration économique mondiale et régionale, nous engageons à l'avènement d'un véritable partenariat économique fondé sur l'établissement d'un dialogue renouvelé entre nos pays;

Convaincus que la démocratie est au cœur d'une répartition plus équitable des ressources matérielles et humaines et qu'elle est aussi fondamentale pour la prospérité économique des peuples que la dignité de l'homme, prenons l'engagement de faire avancer le processus de démocratisation, de consolider les institutions démocratiques et décidons de développer les programmes appropriés dans ce sens.

Nous, chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation réunis à Chaillot, entendons ainsi faire face à nos responsabilités historiques et répondre aux aspirations légitimes de nos peuples dans un contexte international nouveau.

Paris, le 21 novembre 1991

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	4
 PREMIERE PARTIE <i>FONDEMENTS DE LA RECHERCHE</i>	 6
I CADRE THEORIQUE	7
I. 1. - INTRODUCTION : PREMICES DE LA RECHERCHE	7
I. 2. - LE THEME DU DEVELOPPEMENT EN SOCIOLINGUISTIQUE	8
II QUESTION DE DEPART ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	11
II. 1. - LA RECHERCHE FRANCOPHONE SUR LE DEVELOPPEMENT	11
II. 1. 1. - LE DEVELOPPEMENT EN QUESTION	11
II. 1. 2. - QUESTION DE DEPART	12
II. 2. - HYPOTHESES DE RECHERCHE	13
II. 2. 1. - LES INTERLOCUTEURS	13
II. 2. 2. - LES SOURCES	14
II. 2. 3. - LES SITUATIONS	14
III PROBLEMATIQUE	16
III. 1. - LES DESTINATAIRES AU COEUR DE LA RECHERCHE	16
III. 2. - UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE	17
 DEUXIEME PARTIE <i>CONSTITUTION DU CORPUS</i>	 19
I FRANCOPHONIE ET DEVELOPPEMENT : MISE EN CONVERGENCE	20
I. 1. - REMARQUES GENERALES	20
I. 2. - L'ACCT ET LES PREMIERES CLES DE LA RECHERCHE	22
II LES TROIS AXES DU CORPUS	24
II. 1. - CORPUS <i>DOCUMENTATION OFFICIELLE</i>	24
II. 2. - CORPUS <i>RECHERCHE SUR LE DEVELOPPEMENT</i>	25
II. 3. - CORPUS <i>DIDACTIQUE DU FLE</i>	26
III CONCLUSIONS PARTIELLES	29
III. 1. - LES POTENTIALITES D'UN CORPUS TRIPLE	29
III. 2. - LIMITES	30
 TROISIEME PARTIE <i>LA THEORIE ET LE TERRAIN</i>	 32
I FINALITES DE LA RECHERCHE	33
I. 1. - RECHERCHE SUR LES HYPOTHESES	33
I. 2. - CONCEPTUALISATION	35
II LE PROBLEME DE LA MODELISATION	37

II. 1. - MODELISATION	37
II. 2. - L'ENQUETE	39
III DEUX DOCUMENTS DU CORPUS	41
III. 1. - PRELIMINAIRE THEORIQUE : L'ANALYSE DOCUMENTAIRE	41
III. 2. - BREVE ETUDE COMPAREE	42
III. 2. 1. - «DES ECOLES POUR L'AFRIQUE»	43
III. 2. 2. - LA «DECLARATION DE CHAILLOT»	45
III. 2. 3. - CONCLUSION THEORIQUE	46
 QUATRIEME PARTIE CONCLUSION GENERALE	48
I BILAN	49
I. 1. - DIFFICULTES DE LA RECHERCHE	49
I. 2. - LA NECESSITE D'UNE SYNTHESE	50
II PROJET	52
II. 1. - POSITIONNEMENT ET UTILITE DE LA RECHERCHE	52
II. 2. - ASPECTS PRATIQUES	53
 BIBLIOGRAPHIE	56
 ANNEXES	62
ANNEXE 1	63
ANNEXE 2	67
ANNEXE 3	68
 TABLE DES MATIERES	69

DEVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE : UNE APPROCHE CONCEPTUELLE

RESUME

Le développement, parce qu'il conditionne l'avenir du monde, intéresse peu ou prou tous les pays, des plus industrialisés aux moins « avancés ». L'évolution harmonieuse de relations variées multilatérales pose la recherche interdisciplinaire sur le développement et sa mise en application concertée comme les urgences cruciales de cette fin de siècle.

On a donc choisi de se demander où l'on en est de cette exigence et de la prise en compte du développement dans des champs variés, notamment en didactique et en sciences économiques. Pour problématiser cette question, le rapport-projet pose deux questions de fond: pourquoi intégrer spécifiquement le développement dans la recherche en sciences humaines et comment le faire?

Afin d'étudier les réponses fournies par les uns et les autres et de forger notre propre opinion dans le débat essentiel autour du développement et de ses thèmes corollaires, on propose trois axes pour la constitution du corpus. Tout d'abord, il faut interroger la documentation émanant des instances officielles de la Francophonie, voir dans quelle mesure les responsables de la coopération culturelle et technique s'intéressent au développement; ensuite, il faut avoir recours à des sources plus spécifiques: la recherche économique francophone aborde depuis longtemps les problèmes liés au (sous-)développement; enfin, un troisième axe de recherche nous est donné par la production didactique, dans laquelle on doit aussi chercher la présence du thème qui nous occupe.

*Au-delà de la mise en convergence de sources distinctes, ce sont non seulement des analyses précises sur la mise en mots et en actes du **développement en francophonie** auxquelles la future recherche veut procéder, mais aussi une évolution globale des **philosophies successives du développement** qu'elle espère caractériser.*

ZUSAMMENFASSUNG

Da die Entwicklung die Zukunft der Welt bestimmt, geht sie mehr oder weniger alle Länder an, von den industrialisiertesten bis hin zu den weniger entwickelten. Die problemlose Weiterentwicklung von vielfältigen und mehrseitigen Verhältnissen fordert eine weitgefächerte Forschung über die Weltentwicklung und die Verwirklichung dieser Forschung, was eine wesentliche Notwendigkeit von diesem Jahrhundertsende darstellt.

So fragte man sich, auf welchem Forschungsstand man sich heute in den verschiedenen Forschungsfeldern befindet, insbesondere in Didaktik und Wirtschaftswissenschaften. Um diese Problematik zu behandeln, stellt der vorliegende Bericht zwei Grundfragen: Warum soll man speziell die Entwicklung in die Menschenkunde integrieren und wie?

Um die von den einen oder anderen gegebenen Antworten zu erläutern und um unsere eigene Meinung über die wichtige Debatte, die um die Entwicklung und ihre Begleitthemen kreist, zu gestalten, werden drei Schwerpunkte für die Aufstellung des Korpus vorgeschlagen. Zu allererst muss man die aus den offiziellen Instanzen der Francophonie stammende Dokumentation untersuchen und sehen, in welchem Masse die Verantwortlichen der kulturellen und technischen Zusammenarbeit sich für die Entwicklung interessieren. Ausserdem muss man auf spezifischere Quellen zurückgreifen: die französischsprachige Wirtschaftsforschung behandelt seit langem die mit (Unter-)Entwicklung verbundenen Probleme. Schliesslich wird uns ein dritter Schwerpunkt durch die Didaktik gegeben, in welcher man auch die Präsenz des Themas, das uns beschäftigt, suchen wird.

*Ausser dem Zusammentreffen von einzelnen Quellen werden nicht nur genaue Analysen über die Setzung in Wort und Handlung der **Entwicklung in der Francophonie** ins Auge gefasst, sondern auch die globale Umwandlung der hintereinanderfolgenden **Entwicklungsphilosophien** die die zukünftige Forschung zu charakterisieren hofft.*